



Comité de Zones d'Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives

6487, boul. des Chenaux
Trois-Rivières (Qc) G8Y 5A9
Tél. : (819) 375-8699 / Téléc. : (819) 375-8855
Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Inventaire faunique et floristique du marais de Sainte- Angèle-de-Laval (municipalité de Bécancour)



Novembre 2010

Inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval

Réalisation

Sophie Lacoursière, Géographe chargée de projet pour le Comité ZIP Les Deux Rives

Personnes ressources

M. Martin Jean, Environnement Canada

M. Serge Saint-Louis, Président du club d'ornithologie de Trois-Rivières

M. Claude Mailloux, ornithologue

Mme Pascale Dombrowski, MRNF

Mme Fabiola Aubry, CLD de Bécancour

Remerciements

COTR (Membres du club d'ornithologie de Trois-Rivières)

Environnement Canada

Remerciements à notre partenaire financier

Ville de Bécancour

RÉSUMÉ

La présente étude consiste en un inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval situé dans la municipalité de Bécancour. L'étude a été réalisée au cours du printemps et de l'été 2010, en collaboration avec un spécialiste des milieux humides, M. Martin Jean, d'Environnement Canada. Les membres du club d'ornithologie de Trois-Rivières et l'Atlas sur les reptiles et les amphibiens du Québec nous ont également fourni de précieuses données. Au total, c'est plus de 130 espèces qui ont été identifiées et décrites dans cet inventaire. Concernant l'inventaire floristique, la caractérisation du marais a été divisée en cinq zones distinctes afin de visualiser l'emplacement des différentes espèces. Une cartographie de ces zones est disponible dans le rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	I
Résumé.....	II
Table des matières.....	III
Liste des tableaux.....	III
Liste des figures	IV
Introduction	1
Méthodologie.....	2
Localisation du marais de Sainte-Angèle	4
Caractérisation du marais selon les différentes zones	7
Tableau de l’inventaire floristique du marais de Sainte-Angèle.....	19
Tableaux de l’inventaire faunique du marais de Sainte-Angèle	21
Présence d’espèces menacées ou vulnérables.....	24
Détermination de la valeur écologique du milieu	26
Recommandations futures et étapes à suivre pour l’établissement d’une passerelle ..	28
Bibliographie	33
Annexes.....	34
Annexe 1 : Inventaire floristique selon les différentes zones	35
Annexe 2 : Inventaire des mammifères	52
Annexe 3 : Inventaire des reptiles et des amphibiens	55
Annexe 4 : Inventaire de la faune aviaire.....	59
Annexe 5 : Lettres d’appui.....	68

Liste des tableaux

Tableau 1 : Inventaire de la zone 1.....	9
Tableau 2 : Inventaire de la zone 2	11

Tableau 3 : Inventaire de la zone 3	13
Tableau 4 : Inventaire de la zone 4	15
Tableau 5 : Inventaire de la zone 5	17
Tableau 6: Inventaire floristique des 5 zones du marais de Sainte-Angèle.....	19
Tableau 7: Mammifères observés au marais de Sainte-Angèle	21
Tableau 8: Potentiel de frayère pour la faune ichtyenne	22
Tableau 9: Amphibiens et reptiles observés au marais de Sainte-Angèle	22
Tableau 10: Faune aviaire observée au marais de Sainte-Angèle	23
Tableau 11: Évaluation du potentiel de conservation du marais de Sainte-Angèle	27

Liste des figures

Figure 1 : Marais de Sainte-Angèle	1
Figure 2 : Mesure du diamètre à hauteur de poitrine (DHP) des arbres.....	3
Figure 3 : Délimitation des différentes zones du marais	7
Figure 4 : Scirpe américain.....	8
Figure 5 : Zone 1 du marais.....	8
Figure 6 : Berle douce	9
Figure 7 : Alpiste roseau	9
Figure 8 : Apocyn à feuille d'androsème	10
Figure 9 : Impatiente du Cap.....	10
Figure 10 : Morelle douce-amère	11
Figure 11 : Liseron des haies.....	11
Figure 12 : Érable argenté.....	12
Figure 13 : Saule fragile.....	12
Figure 14 : Onoclée sensible	13
Figure 15 : Laportéa du Canada	13
Figure 16 : Nénuphar blanc.....	14
Figure 17 : Hydrocharide grenouillette.....	14
Figure 18 : Salicaire pourpre	14
Figure 19 : Butome à ombelle.....	15
Figure 20 : Sagittaire latifoliée	15
Figure 21 : Sumac grimpant	16
Figure 22 : Fougère à l'autruche	16
Figure 23 : Osmonde royale.....	16
Figure 24 : Rat musqué commun	21
Figure 25 : Cerf de Virginie.....	21
Figure 26 : Grenouille léopard	22
Figure 27 : Sterne Caspienne	25
Figure 28 : Petit Blongios	25
Figure 29 : Pygargue à tête blanche	25
Figure 30 : Circuit proposé dans le concept de mise en valeur	30
Figure 31 : Circuit proposé par la ZIP Les Deux Rives	31



COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Introduction

Le marais de Sainte-Angèle est situé dans la Ville de Bécancour, plus précisément dans le secteur Sainte-Angèle-de-Laval. Sa superficie totale est d'environ 0,273 km² soit 1050 mètres de long par 200 mètres de large. La portion inventoriée couvre cependant 500 mètres de long par 200 mètres de large puisque des terres agricoles parsèment l'autre portion du marais et que l'établissement d'une passerelle se ferait dans la première portion du marais (secteur appartenant à Canards illimités). Ce milieu humide est caractérisé par une morphologie en cuvette lui permettant d'être inondé même durant la saison sèche. Le centre de cette dépression est peuplé par une végétation émergente principalement composée de nénuphar. La végétation devient par la suite à dominance herbacée et le contour de la cuvette est bordé d'une végétation arbustive et arborescente. De façon plus précise, la caractérisation du marais a été divisée en 5 zones dont chacune est décrite dans la section caractérisation du marais.

Figure 1 : Marais de Sainte-Angèle (photo prise sur le belvédère, zone 4)





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Méthodologie

Inventaire floristique :

L'inventaire floristique a été réalisé en deux temps, soit à la mi-juin 2010 et à la fin du mois de juillet 2010 afin d'observer les espèces à floraison printanière et estivale. La méthodologie utilisée pour réaliser l'inventaire floristique du marais de Sainte-Angèle a été établie en fonction de la littérature et en compagnie du biologiste Martin Jean d'Environnement Canada. Ce dernier est spécialisé dans le suivi de la végétation des milieux humides.

Pour réaliser cette étude, nous avons employé la méthode d'échantillonnage par quadra, méthode généralement acceptée dans le milieu scientifique pour caractériser la végétation. Cette méthode consiste à noter la végétation observée dans des quadrats répartis le long d'un transect.

Cependant, lors de la première sortie sur le terrain, nous avons quelque peu modifié la méthodologie afin de recenser le plus grand nombre d'espèces possible. Le premier transect a donc été inventorié en continu, c'est-à-dire qu'à la place d'inventorier des quadrats d'un mètre par un mètre à tous les cinq mètres, le transect a été inventorié sur une largeur de deux mètres environ sur toute sa longueur. Suite à la réalisation de ce transect, nous savions que nous avons observé la grande majorité des espèces présentes dans le milieu puisque les cinq zones avaient été couvertes. Nous avons par la suite parcouru le marais de long en large et nous avons noté toutes les nouvelles espèces observées. De cette façon, nous avons obtenu un inventaire très exhaustif de l'ensemble des espèces floristiques présentes dans le marais.

Le diamètre des arbres à hauteur de poitrine (DHP) a également été mesuré sur plusieurs individus de chaque espèce pour avoir un aperçu de la taille et de la maturité des arbres.

Inventaire faunique :

La méthodologie utilisée pour réaliser l'inventaire faunique du marais a été l'observation et la fouille active. Cependant, puisque de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentent le marais et ce, à différents moments dans l'année, le présent inventaire ne permettait pas de voir l'étendue des espèces fréquentant le milieu humide. Pour





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

remédier à la situation, nous avons fait appel au club d'ornithologie de Trois-Rivières qui pratique régulièrement l'observation des oiseaux au marais. Ainsi, les membres nous ont fourni une liste complète des espèces observées (voir tableau 10 sur la faune aviaire) afin de compléter nos propres observations. Concernant les reptiles et les amphibiens, l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec¹ (AARQ) a été consulté pour compléter nos données.

Figure 2 : Mesure du diamètre à hauteur de poitrine (DHP) des arbres



¹ AARQ. 2010. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.





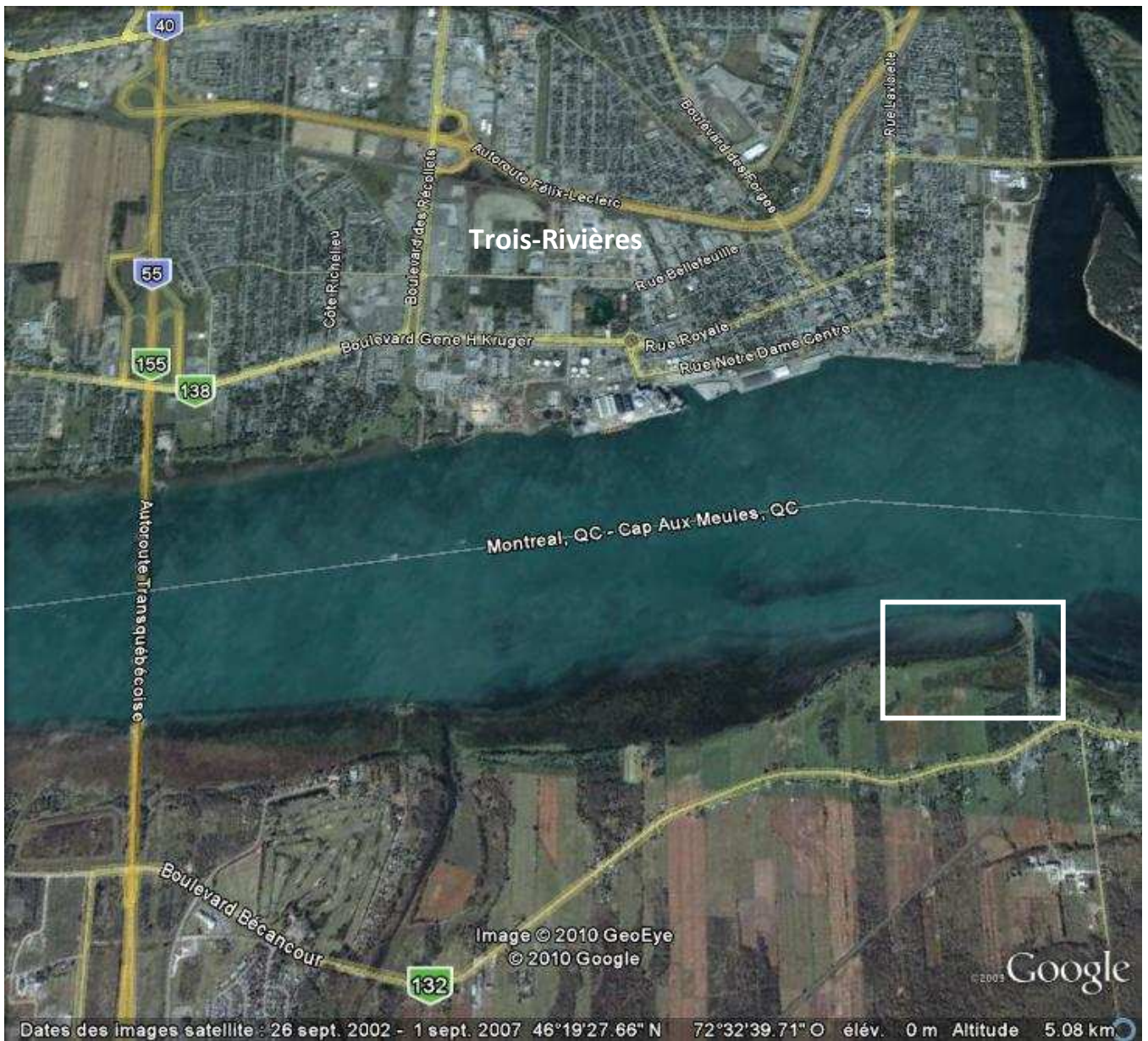
**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Localisation du marais de Sainte-Angèle (Google)





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699

Télécopie : (819) 375-8855

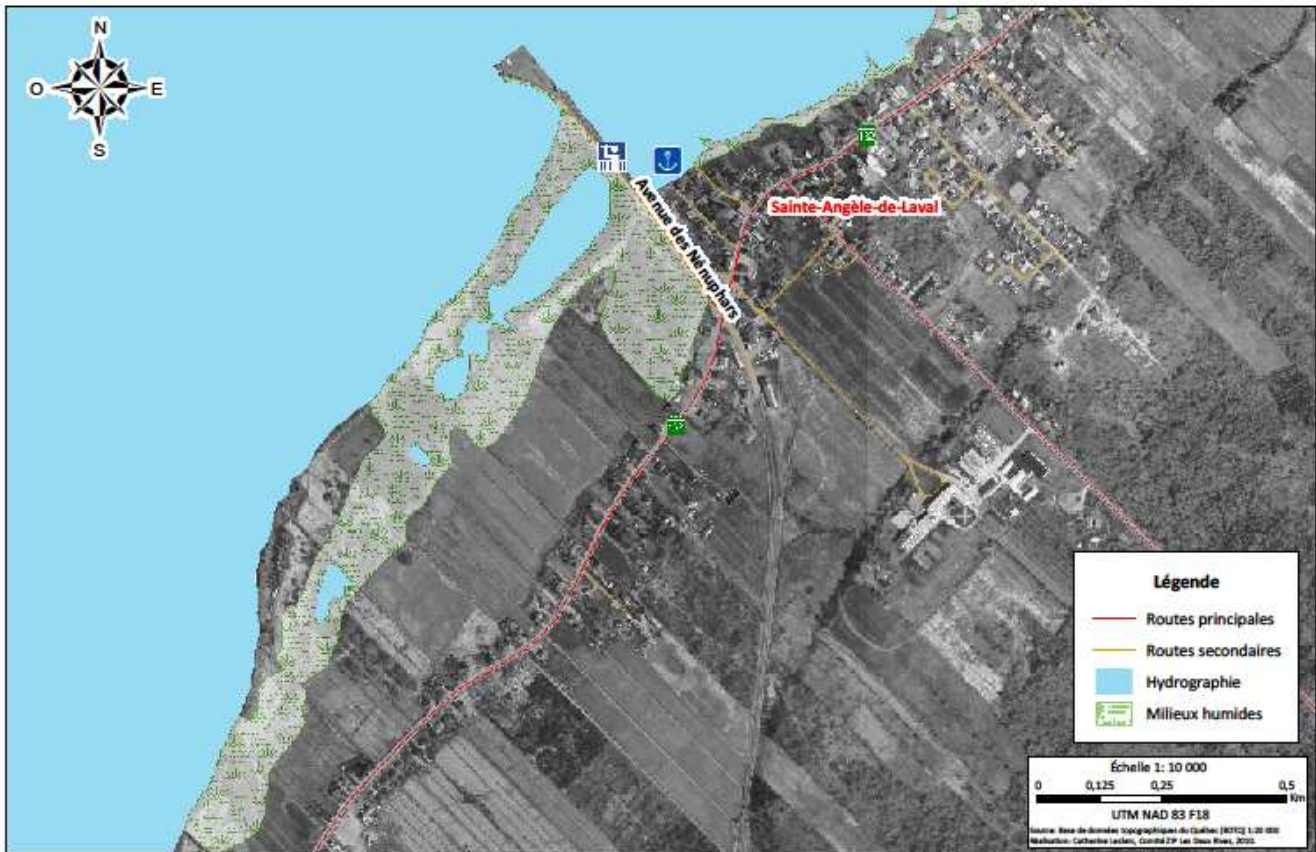
Courriel : administration@zip2r.org

Site internet : <http://www.zip2r.org>

Localisation du marais de Sainte-Angèle



Localisation du milieu humide de Sainte-Angèle-de-Laval





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699

Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org

Site internet : <http://www.zip2r.org>

Identification des propriétaires du territoire





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Caractérisation du marais selon les différentes zones

Figure 3 : Délimitation des différentes zones du marais.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Zone 1 : Bas marais à scirpe (10 espèces inventoriées)

La zone 1 du marais de Sainte-Angèle est caractérisée par une dominance de *scirpe d'Amérique* parsemée de quelques *berles douces*. Au sud de la zone 1, on retrouve également de *l'alpiste roseau*, une espèce d'*éléocharis* et quelques talles de *spartine pectinée*. Cette zone est peu profonde et elle borde le fleuve Saint-Laurent. Il est à noter que nous avons remarqué des traces de véhicules tout terrain à quelques endroits dans cette section du marais.



Figure 4 : Scirpe d'Amérique : Plante vivace à floraison estivale. Le puissant système racinaire de cette plante, très résistant à l'action mécanique des vagues et des glaces, fait de cette espèce l'une des plus importantes plantes ripariennes du Saint-Laurent.

Figure 5 : Zone 1 du marais





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Le tableau 1, ci-dessous, dresse l'inventaire des espèces présentes dans cette zone et la description de chacune des espèces recensées par zone est disponible en annexe.

Tableau 1 : Inventaire de la zone 1

Zone 1			
Nom commun	Nom anglais	Nom latin	Abondance
Alpiste roseau	Reed canary grass	<i>Phalaris Arundinacea</i>	Faible
Berle douce	Water parsnip	<i>Sium suave</i>	Faible
Bident sp.	Beggar-ticks	<i>Bidens sp.</i>	Faible
Calamagrostis du Canada	Canada reed-grass	<i>Calamagrostis Canadensis</i>	Faible
Éléocharide sp.	Spike-rush	<i>Eleocharis sp.</i>	Faible
Renouée à feuille de patience	Dock-leaved knot-weed	<i>Polygonum lapathifolium</i>	Faible
Scirpe d'Amérique	American bulrush	<i>Scirpus americanus</i>	Forte
Scirpe fluviatile	River bulrush	<i>Scirpus fluviatilis</i>	Faible
Souchet comestible	Edible cyperus	<i>Cyperus esculentus</i>	Faible
Spartine pectinée	Prairie cordgrass	<i>Spartina pectinata</i>	Faible



Figure 6 : Berle douce : Plante très commune et généralement confinée à la zone intercotidale des estuaires du Saint-Laurent et de ses affluents. C'est une plante à floraison estivale qui, dans les marécages, peut atteindre une très forte taille.



Figure 7 : Alpiste roseau : Plante vivace à souche rampante et à floraison estivale. Présente dans les marais et sur les rivages des grands cours d'eau, cette plante est souvent très grégaire et couvre de vaste espace sur les îles argileuses de la section alluviale du Saint-Laurent.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Zone 2 : Espace ouvert ayant une grande biodiversité (15 espèces inventoriées)

La zone 2 du marais est un espace ouvert colonisé par de nombreuses espèces. La plupart des plantes y sont herbacées mais on peut y observer quelques *cornouillers stolonifères* qui sont des arbustes. Il y a dans cette zone une dominance d'*impatiente du cap* et d'*apocyn à feuilles d'androsème*. On y retrouve également de la *morelle douce-amère*, de l'*eupatoire maculée*, de la *vigne des rivages*, du *liseron des haies*, de l'*asclépiade incarnate* ainsi que plusieurs autres espèces énumérées dans le tableau 2. Une fois de plus, une photo et la description de chacune des espèces présentes dans la zone 2 sont disponibles en annexe.



Figure 8 : Apocyn à feuille d'Androsème : Plante vivace ramifiée à feuilles opposées et à floraison estivale. Elle est générale et très commune dans le Québec. Les fleurs de cette espèce sont de remarquables pièges où les insectes sont capturés en grand nombre.



Figure 9 : Impatiente du cap : Plante annuelle aux fleurs orangées fortement tachetées et à floraison estivale. Elle se retrouve dans les lieux humides ombragés ou non. C'est une espèce générale et très commune dans le Québec. Le suc abondant qui s'échappe des tiges écrasées est employé dans la médecine populaire pour guérir les effets de l'Herbe à la Puce.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 2 : Inventaire de la zone 2

Zone 2			
Nom commun	Nom anglais	Nom latin	Abondance
Apocyn à feuilles d'Androsème	Spreading dogbane	<i>Apocynum androsaemifolium</i>	Forte
Asclépiade incarnate	Swamp milkweed	<i>Asclepias incarnata</i>	Moyenne
Cornouiller stolonifère	Dogwood	<i>Cornus stolonifera</i>	Moyenne
Eupatoire maculée	Estern Joe-Pye weed	<i>Eupatorium maculatum</i>	Moyenne
Eupatoire perfoliée	Boneset	<i>Eupatorium perfoliatum</i>	Faible
Gaillet sp.	Bedstraw	<i>Galium sp.</i>	Faible
Impatiente du cap	Spotted touch-me-not	<i>Impatiens capensis</i>	Forte
Lampourde de Chine	Cocklebur	<i>Xanthium strumarium</i> (<i>chinense</i>)	Faible
Liserons des haies	Hedge bindweed	<i>Convolvulus sepium</i>	Moyenne
Menthe du Canada	American mint	<i>Mentha canadensis</i>	Faible
Morelle douce-amère	Bittersweet nightshade	<i>Solanum dulcamara</i>	Moyenne
Renouée persicaire	Lady's-thumb	<i>Polygonum persicaria</i>	Faible
Rorippa amphibie	Amphibious water-cress	<i>Rorippa amphibia</i>	Faible
Vesce jargeau	Coe vetch	<i>Vicia cracca</i>	Faible
Vigne des rivages	Wild grape	<i>Vitis riparia</i>	Moyenne



Figure 10: Morelle douce-amère : Plante vivace à fleurs violettes, à baies rouges et à floraison printanière. Elle a été naturalisée d'Europe dans l'ouest du Québec et est plutôt rare. Les feuilles mâchées présentent d'abord une saveur fade et sucrée, puis ensuite une amertume assez forte, d'où le nom de Douce-amère.



Figure 11 : Liseron des haies : Plante herbacée à floraison estivale générale dans le Québec habité. Les tiges pendantes qui touchent au sol s'y introduisent verticalement et y forment des tubercules rameux très recherchés par les cochons. Ses grandes fleurs blanches ou rosées se ferment le soir et s'ouvrent très tôt le matin.





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Zone 3 : Boisé parsemé de quelques zones ouvertes (9 espèces inventoriées)

La zone 3 du milieu humide est caractérisée par un boisé à dominance d'*érable argenté* et de *saule fragile*. On y retrouve également du *frêne rouge*, de l'*érable à giguère* et du *peuplier deltoïde*. Les arbres ont des diamètres à hauteur de poitrine (DHP) allant de 7 cm à 34 cm. La végétation au sol est composée principalement de *Laportéa du Canada*, aussi appelée *ortie*, d'*onoclée sensible* et d'*impatiente du cap*, ces espèces étant caractéristiques des sous-bois. Certaines zones ouvertes sont plus diversifiées et on y retrouve sensiblement les mêmes espèces que dans la zone 2.



Figure 12: Érable argenté : Grand arbre pouvant atteindre 30 mètres de hauteur, il possède des feuilles vertes sur le dessus et argentées en dessous. Sa floraison est printanière et on le retrouve sur le bord des rivières à eaux limpides. Il aime l'humidité et il est capable d'occuper à lui seul de vastes terrains bas dans la plaine alluviale du Saint-Laurent.



Figure 13: Saule fragile : Grand arbre pouvant atteindre 25 mètres et à floraison printanière. Originaire d'Europe, il est maintenant naturalisé dans tout l'est de l'Amérique. Cet arbre est planté avec avantage le long des rivières pour empêcher l'érosion des rivages.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 3 : Inventaire de la zone 3

Zone 3			
Nom commun	Nom anglais	Nom latin	Abondance
Érable argenté	Silver maple	<i>Acer saccharinum</i>	Forte
Érable à giguère	Manitoba maple	<i>Acer negundo</i>	Faible
Frêne rouge	Red ash	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Faible
Impatiente du cap	Spotted touch-me-not	<i>Impatiens capensis</i>	Moyenne
Laportéa du Canada ou Ortie	Canada Nettle	<i>Laportea canadensis</i>	Forte
Onoclée sensible	Sensitive-fern	<i>Onoclea sensibilis</i>	Forte
Peuplier deltoïde	Cottonwood	<i>Populus deltoides</i>	Faible
Saule fragile	Crack willow	<i>Salix fragilis</i>	Forte
Saule sp.	Willow	<i>Salix sp.</i>	Forte



Figure 14: Onoclée sensible : Fougère commune que l'on retrouve partout dans les lieux humides. Sa forme originale est unique dans notre flore de fougère et son nom semble emprunté à une ancienne croyance d'après laquelle la fronde de l'Onoclée se fane au toucher de la main humaine.



Figure 15 : Laportéa du Canada : Aussi appelée Ortie, cette plante vivace est fortement armée de poils urticants. Sa floraison est estivale et on la retrouve dans les bois marécageux de l'ouest et du sud du Québec. Elle couvre souvent le parterre de la forêt d'érable rouge et argenté.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Zone 4 : Zone inondée en partie de façon permanente, herbier aquatique (25 espèces inventoriées)

La zone 4 du marais correspond à la partie basse du marais qui abrite un mélange de plantes herbacées aquatiques submergées et flottantes. Le centre de cette zone est inondé en permanence, mais les pourtours sont couverts d'une très petite quantité d'eau. La végétation de la zone inondée est dominée par les *nénuphars blancs* ainsi que les *grands nénuphars jaunes*. L'*hydrocharide grenouillette* ainsi que trois types de *lentilles d'eau* y sont également présentes en grande quantité. Dans les niveaux d'eau plus bas, on retrouve, entre autres, le *butome à ombelle*, la *salicaire pourpre*, la *sagittaire latifoliée*, le *rubanier à gros fruits*, la *pontédérie cordée*, et la *quenouille*. L'*iris jaune* ainsi que des *saules* arbustifs sont aussi établis sur les pourtours de cette zone. De plus, la faune aviaire ainsi que les anoues y sont particulièrement présents et il s'agit d'une zone très productive.



Figure 16: Nénuphar blanc : Plante aquatique à feuilles flottantes et à grande fleur blanche et odorante. Cette espèce magnifique a une floraison estivale et on la retrouve particulièrement sur les lacs tourbeux mais il s'agit d'une espèce générale dans le Québec. Les fleurs s'ouvrent tôt le matin et se referme dans l'après-midi.



Figure 17 : Hydrocharide grenouillette : Plante vivace aquatique flottante faisant de petites fleurs blanches au cœur jaune. Cette espèce est très répandue dans les eaux douces et il s'agit d'une plante envahissante dont Environnement Canada fait le suivi.



Figure 18: Salicaire pourpre : Plante vivace issue d'une grosse souche ligneuse et à floraison estivale. Ses fleurs sont pourpres et on la retrouve dans les lieux submergés au printemps. Naturalisée d'Europe, cette plante est aujourd'hui considérée comme envahissante. Le mot «salicaire» indique une ressemblance avec les feuilles de saules.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 4 : Inventaire de la zone 4

Zone 4			
Nom commun	Nom anglais	Nom latin	Abondance
Acorus Roseau	Sweet flag	<i>Acorus Calamus</i>	Faible
Butome à ombelle	Flowering rush	<i>Butomus ombellatus</i>	Forte
Carex luisant	Shinning sedge	<i>Carex lurida</i>	Faible
Cicutaire bulbifère	Bulb-bearing	<i>Cicuta bulbifera</i>	Faible
Cornifle nageante	Hornwort	<i>Ceratophyllum demersum</i>	Faible
Glycérie géante	Tall glyceria	<i>Glyceria grandis</i>	Faible
Grand nénuphar jaune	Spatterdock	<i>Nuphar variegatum</i>	Moyenne
Hydrocharide Grenouillette	European frog-bit	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Forte
Iris faux-acore	Yellow iris	<i>Iris pseudacorus</i>	Moyenne
Lentille d'eau spirodèle	Larger duckweed	<i>Spirodela polyrhiza</i>	Faible
Lentille d'eau mineure	Lesser duckweed	<i>Lemna minor</i>	Moyenne
Lenticule trisulquée	Ivy-leaved duckweed	<i>Lemna trisulca</i>	Faible
Lycopie sp.	Bugle-weed	<i>Lycopus sp.</i>	Moyenne
Mimule à fleurs entrouvertes	Monkey-flower	<i>Mimulus ringens</i>	Faible
Nénuphar blanc	Sweet-scented water lily	<i>Nymphaea odorata</i>	Forte
Pontédérie cordée	Pickerel weed	<i>Pontederia cordata</i>	Faible
Potentille palustre	Marsh cinquefoil	<i>Potentilla palustris</i>	Faible
Prêle fluviatile	Water horsetail	<i>Equisetum fluviatile</i>	Faible
Quenouille	Broad leaved cat-tail	<i>Typha latifolia</i>	Moyenne
Rubanier à gros fruits	Great bur reed	<i>Sparganium eurycarpum</i>	Faible
Rumex sp.	Dock	<i>Rumex sp.</i>	Moyenne
Sagittaire latifoliée	Common arrowhead	<i>Sagittaria latifolia</i>	Forte
Salicaire pourpre	Purple loosestrife	<i>Lythrum salicaria</i>	Moyenne
Saule fragile	Crack willow	<i>Salix fragilis</i>	Moyenne
Saule sp.	Willow	<i>Salix sp.</i>	Moyenne



Figure 19 : Butome à ombelle : Plante herbacée comprenant un gros rhizome, elle fleurit tout l'été suivant le niveau de l'eau. Naturalisée de l'Eurasie, il s'agit d'une belle espèce mais qui est malheureusement envahissante. C'est une plante très agressive qui a conquis les rivages du Saint-Laurent et qui peut nuire à la petite navigation d'agrément.



Figure 20: Sagittaire latifoliée : Plante totalement ou partiellement émergée qui fait de petites fleurs blanches au cœur jaune. Sa floraison est estivale et c'est une plante générale, que l'on retrouve sur les rivages des rivières et des lacs ainsi que dans les lieux très humides. Cette espèce produit des tubercules très appréciés des castors et des rats musqués.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Zone 5 : Boisé plutôt dense à dominance de saule et d'érable argenté (26 espèces inventoriées)

La zone 5 du milieu humide est caractérisée par un boisé dominé par les *saules* dans sa partie Est et les *érables argentés* dans sa partie Ouest. On y retrouve également des *frênes rouges* et le diamètre des arbres à hauteur de poitrine (DHP) varie entre 6,5 cm et 21 cm. La bande boisée qui longe la zone 4 est largement dominée par le *saule* que l'on retrouve sous forme d'arbre et d'arbuste. La végétation au sol dans le sous bois est dominée par l'*onoclée sensible*. On retrouve également de la *morelle douce-amère*, de l'*impatiente du cap*, de la *Laportea du Canada (ortie)*, du *sumac grimpant (herbe à la puce)* et de l'*osmonde royale*. Lorsque l'on se rapproche de la zone 4 on retrouve, entre autres, une espèce de *lycope*, une espèce de *gaillet*, de la *sagittaire latifoliée* et de la *salicaire pourpre*. De la fougère-à-l'autruche, désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, a été observée en bordure de la zone 5 le long d'un chemin agricole. Plusieurs grenouilles léopard ont également été observées dans ce même chemin.



Figure 21: Sumac grimpant ou Herbe à la puce : Plante ayant diverses formes : dressée, buissonnante ou grimpante et à floraison estivale. Cette espèce est générale et très commune dans presque tous les habitats. Cette plante vénéneuse diffère des autres du fait qu'elle n'a pas besoin d'être consommée pour produire ses mauvais effets. Elle produit une huile, présente dans toute ses parties, qui même en quantité minime, produit une irritation douloureuse lorsque mise en contact avec la peau.



Figure 22: Fougère-à-l'autruche : Rhizome portant des stolons souterrains, cette espèce est magnifique et rappelle la luxuriance des fougères tropicales. Autrefois générale dans les lieux humides, cette espèce est aujourd'hui désignée vulnérable au Québec, et ce depuis 2005.



Figure 23: Osmonde royale : Rhizome très gros portant des frondes très grandes et qui ne ressemble à aucune autre de nos fougères. Il s'agit d'une plante générale et très commune qui était autrefois employée comme astringente et emménagogue, contre les fougères et le rachitisme. Une curieuse croyance populaire du moyen âge attribuait à cette plante – et à d'autres fougères – la propriété de libérer ses graines durant la nuit du 24 juin; celui qui pouvait les recueillir à minuit connaissait le présent et l'avenir, retrouvait les trésors cachés etc.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 5 : Inventaire de la zone 5

Zone 5			
Nom commun	Nom anglais	Nom latin	Abondance
Alpiste roseau	Reed canary grass	<i>Phalaris Arundinacea</i>	Faible
Anémone du Canada	Canadian anemone	<i>Anemone Canadensis</i>	Faible
Apios d'Amérique	Ground nut	<i>Apios americana</i>	Moyenne
Ariséma rouge-foncé	Jack-in-the-pulpit	<i>Arisema atrorubens</i>	Faible
Asclépiade incarnate	Swamp milkweed	<i>Asclepias incarnata</i>	Faible
Cornouiller stolonifère	Dogwood	<i>Cornus stolonifera</i>	Faible
Érable argenté	Silver maple	<i>Acer saccharinum</i>	Forte
Fougère-à-l'autruche	Ostrich fern	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	Faible
Frêne rouge	Red ash	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Forte
Gaillet sp.	Bedstraw	<i>Galium sp.</i>	Moyenne
Impatiente du cap	Spotted touch-me-not	<i>Impatiens capensis</i>	Forte
Laportéa du Canada ou Ortie	Canada Nettle	<i>Laportea canadensis</i>	Forte
Liserons des haies	Hedge bindweed	<i>Convolvulus sepium</i>	Moyenne
Lycopie sp.	Bugle-weed	<i>Lycopus sp.</i>	Moyenne
Morelle douce-amère	Bittersweet nightshade	<i>Solanum dulcamara</i>	Moyenne
Onoclée sensible	Sensitive-fern	<i>Onoclea sensibilis</i>	Forte
Osmonde royale	Royal fern	<i>Osmunda regalis</i>	Moyenne
Pigamon pubescent	Pubescent Meadow-Rue	<i>Thalictrum pubescens</i>	Faible
Sagittaire latifoliée	Common arrowhead	<i>Sagittaria latifolia</i>	Moyenne
Salicaire pourpre	Purple loosestrife	<i>Lythrum salicaria</i>	Faible
Saule fragile	Crack willow	<i>Salix fragilis</i>	Forte
Saule sp.	Willow	<i>Salix sp.</i>	Forte
Stéironéma cilié	Ciliate steironema	<i>Steironema ciliatum</i>	Moyenne
Sumac grimpant	Poison ivy	<i>Rhus radicans</i>	Faible
Verge d'or sp.	Goldenrod	<i>Solidago sp.</i>	Faible
Vigne des rivages	Wild grape	<i>Vitis riparia</i>	Faible





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

À l'intérieur des cinq zones, plus de soixante espèces floristiques ont été identifiées et compilées dans le tableau suivant. Une soixantaine d'espèces d'oiseaux ont également été observés par les membres du club d'ornithologie de Trois-Rivières et par notre équipe, neuf espèces de reptiles et amphibiens ont été observés, à l'intérieur du marais ou à proximité, selon nos observations et selon les données fournies par l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec ainsi que onze espèces de mammifères. Le site du marais de Sainte-Angèle représente également un potentiel de frayère pour huit espèces de poissons.

Tel que mentionné précédemment, une photo et la description de chacune des plantes sont disponibles en annexe. Les photos de plantes ont été prises par Sophie Lacoursière sauf quelques une qui ont été tirées de la Flore Laurentienne² et il y a, à ce moment, une indication dans le bas de la photo. L'ensemble des descriptions des plantes ont également été prises dans la Flore Laurentienne. Concernant les mammifères, l'ensemble des photos et des descriptions ont été prises sur le site internet du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune³. Pour ce qui est des reptiles et des amphibiens, excepté la photo de la grenouille léopard, toutes les photos et les descriptions ont été prises sur le site internet de l'atlas des reptiles et des amphibiens du Québec⁴. Finalement, en ce qui concerne la faune aviaire, les photos ont été prises sur le site internet oiseaux.net alors que les descriptions proviennent du Guide Peterson⁵.

² Frère Marie-Victorin. 1995. *Flore Laurentienne*. 3ième Édition. Les Presse de l'Université de Montréal. Canada. 1093 p.

³ <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca>

⁴ <http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/>

⁵ Peterson, Roger Tory (1999). «Le guide des oiseaux du Québec et de l'Est de l'Amérique du Nord». Édition révisée, Bibliothèque nationale du Québec. 385 pages.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau de l'inventaire floristique du marais de Sainte-Angèle

Tableau 6 : Inventaire floristique des 5 zones du marais de Sainte-Angèle

Inventaire de l'ensemble des espèces du marais		
Herbacées		
Nom commun	Nom anglais	Nom latin
Acorus Roseau	Sweet flag	<i>Acorus Calamus</i>
Alpiste roseau	Reed canary grass	<i>Phalaris Arundinacea</i>
Anémone du Canada	Canadian anemone	<i>Anemone Canadensis</i>
Apios d'Amérique	Ground nut	<i>Apios americana</i>
Apocyn à feuilles d'Androsème	Spreading dogbane	<i>Apocynum androsaemifolium</i>
Ariséma rouge-foncé	Jack-in-the-pulpit	<i>Arisema atrorubens</i>
Asclépiade incarnate	Swamp milkweed	<i>Asclepias incarnata</i>
Berle douce	Water parsnip	<i>Sium suave</i>
Bident sp.	Beggar-ticks	<i>Bidens sp.</i>
Butome à ombelle	Flowering rush	<i>Butomus umbellatus</i>
Calamagrostis du Canada	Canada reed-grass	<i>Calamagrostis Canadensis</i>
Carex luisant	Shinning sedge	<i>Carex lurida</i>
Cicutaire bulbifère	Bulb-bearing	<i>Cicuta bulbifera</i>
Cornifle nageante	Hornwort	<i>Ceratophyllum demersum</i>
Cresson amphibie	Amphibious water-cress	<i>Rorippa amphibia</i>
Éléocharide sp.	Spike-rush	<i>Eleocharis sp.</i>
Eupatoire maculée	Estern Joe-Pye weed	<i>Eupatorium maculatum</i>
Eupatoire perfoliée	Boneset	<i>Eupatoriumperfoliatum</i>
Fougère-à-l'autruche	Ostrich fern	<i>Matteuccia struthiopteris</i>
Gaillet sp.	Bedstraw	<i>Galium sp.</i>
Glycérie géante	Tall glyceria	<i>Glyceria grandis</i>
Grand nénuphar jaune	Spatterdock	<i>Nuphar variegatum</i>
Hydrocharide Grenouillette	European frog-bit	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>
Impatiente du cap	Spotted touch-me-not	<i>Impatiens capensis</i>
Iris faux-acore	Yellow iris	<i>Iris pseudacorus</i>
Lampourde de Chine	Cocklebur	<i>Xanthium strumarium (chinense)</i>
Laportéa du Canada ou Ortie	Canada Nettle	<i>Laportea canadensis</i>





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Lentille d'eau mineure	Lesser duckweed	<i>Lemna minor</i>
Lentille d'eau spirodèle	Larger duckweed	<i>Spirodela polyrhiza</i>
Lenticule trisulquée	Ivy-leaved duckweed	<i>Lemna trisulca</i>
Liserons des haies	Hedge bindweed	<i>Convolvulus sepium</i>
Lycoper sp.	Bugle-weed	<i>Lycopus sp.</i>
Menthe du Canada	American mint	<i>Mentha canadensis</i>
Mimule à fleurs entrouvertes	Monkey-flower	<i>Mimulus ringens</i>
Morelle douce-amère	Bittersweet nightshade	<i>Solanum dulcamara</i>
Nénuphar blanc	Sweet-scented water lily	<i>Nymphaea odorata</i>
Onoclée sensible	Sensitive-fern	<i>Onoclea sensibilis</i>
Osmonde royale	Royal fern	<i>Osmunda regalis</i>
Pigamon pubescent	Pubescent Meadow-Rue	<i>Thalictrum pubescens</i>
Pontédérie cordée	Pickernel weed	<i>Pontederia cordata</i>
Potentille palustre	Marsh cinquefoil	<i>Potentilla palustris</i>
Prêle fluviatile	Water horsetail	<i>Equisetum fluviatile</i>
Quenouille	Broad leaved cat-tail	<i>Typha latifolia</i>
Renouée à feuille de patience	Dock-leaved knot-weed	<i>Polygonum lapathifolium</i>
Renouée persicaire	Lady's-thumb	<i>Polygonum persicaria</i>
Rubanier à gros fruits	Great bur reed	<i>Sparganium eurycarpum</i>
Rumex sp.	Dock	<i>Rumex sp.</i>
Sagittaire latifoliée	Common arrowhead	<i>Sagittaria latifolia</i>
Salicaire pourpre	Purple loosestrife	<i>Lythrum salicaria</i>
Scirpe d'Amérique	American bulrush	<i>Scirpus americanus</i>
Scirpe fluviatile	River bulrush	<i>Scirpus fluviatilis</i>
Souchet comestible	Edible cyperus	<i>Cyperus esculentus</i>
Spartine pectinée	Prairie cordgrass	<i>Spartina pectinata</i>
Stéironéma cilié	Ciliate steironema	<i>Steironema ciliatum</i>
Sumac grim pant	Poison ivy	<i>Rhus radicans</i>
Verge d'or sp.	Goldenrod	<i>Solidago sp.</i>
Vesce jargeau	Coe vetch	<i>Vicia cracca</i>
Vigne des rivages	Wild grape	<i>Vitis riparia</i>
Arbustes		
Nom commun	Nom anglais	Nom latin
Cornouiller stolonifère	Dogwood	<i>Cornus stolonifera</i>
Saule fragile	Crack willow	<i>Salix fragilis</i>
Saule sp.	Willow	<i>Salix sp.</i>





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Arbres		
Nom commun	Nom anglais	Nom latin
Érable argenté	Silver maple	<i>Acer saccharinum</i>
Érable à giguère	Manitoba maple	<i>Acer negundo</i>
Frêne rouge	Red ash	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>
Peuplier deltoïde	Cottonwood	<i>Populus deltoides</i>
Saule fragile	Crack willow	<i>Salix fragilis</i>
Saule sp.	Willow	<i>Salix sp.</i>

Tableaux de l'inventaire faunique du marais de Sainte-Angèle

Tableau 7 : Mammifères observés au marais de Sainte-Angèle

Nom commun	Nom latin	Nom commun	Nom latin
Belette à longue queue	<i>Mustela frenata</i>	Rat musqué commun	<i>Ondatra zibethicus</i>
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>	Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>
Écureuil gris	<i>Sciurus carolinensis</i>	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Tamia rayé	<i>Tamia striatus</i>
Marmotte	<i>Marmota monax</i>	Vison d'Amérique	<i>Neovison vison</i>
Moufette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>		



Figure 24: Rat musqué : Famille des muridés. Petit animal trapu, le rat musqué possède de minuscules oreilles dissimulées dans sa fourrure, de courtes pattes pourvues de cinq orteils partiellement palmés, ainsi qu'une longue queue aplatie latéralement. Le rat musqué est l'animal le plus piégé au Québec et s'avère très facile à capturer. Lorsque bien apprêtée, sa chair est délicieuse. On rencontre le rat musqué partout où il y a de l'eau, dans les marécages, les lacs et autres cours d'eau. C'est un animal très prolifique. Il construit des huttes constituées d'un amas de débris de végétaux qui rappelle celle des castors.
<http://www3.mrnf.gouv.qc.ca>



Figure 25: Cerf de Virginie : Famille des cervidés (animaux qui portent des bois). C'est le cervidé le plus abondant en Amérique du Nord. Son pelage est gris en hiver et roux en été. Par sa petite taille ainsi que sa forme élancée et gracieuse, le cerf de Virginie se distingue facilement des deux autres cervidés présents au Québec, soit l'orignal et le caribou. Ce sont des herbivores opportunistes qui s'adaptent rapidement aux sources de nourriture disponibles selon les régions et les saisons. Ils ont une diète très variée, composée de plantes herbacées, de feuillage, de ramilles et de fruits.
<http://www3.mrnf.gouv.qc.ca>





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699

Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org

Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 8 : Potentiel de frayère pour la faune ichthyenne (selon Lavoie et Talbot 1984)

Nom commun	Nom latin
Barbotte brune	<i>Ictalurus nebulosus</i>
Crapet soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>
Crapet de roche	<i>Ambloplites rupestris</i>
Grand brochet	<i>Esox lucius</i>
Grand corégone	<i>Coregonus clupeaformis</i>
Marigane noire	<i>Pomoxis nigromaculatus</i>
Meunier noir	<i>Catostomus commersoni</i>
Perchaude	<i>Perca flavescens</i>

Tableau 9 : Amphibiens et reptiles observés au marais de Sainte-Angèle

Nom commun	Nom latin
Chélydre serpentine	<i>Chelydra serpentina serpentina</i>
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>
Crapaud d'Amérique (secteur Sainte-Angèle)	<i>Bufo americanus americanu</i>
Grenouille des bois (secteur Sainte-Angèle)	<i>Rana sylvatica</i>
Grenouille léopard	<i>Rana pipiens</i>
Grenouille verte	<i>Rana clamitans</i>
Ouaouaron	<i>Rana catesbeiana</i>
Rainette crucifère (secteur Sainte-Angèle)	<i>Pseudacris crucifer crucifer</i>
Tortue peinte (secteur Sainte-Angèle)	<i>Chrysemys picta</i>



Figure 26: Grenouille léopard : Grenouille brune ou verte avec des taches noires de forme arrondies disposées de façon désordonnée. Elle possède des plis dorsaux-latéraux. La lèvre supérieure est pâle et soulignée de noir. Le ventre est pâle. Elle atteint un maximum de 11 cm. Elle hiberne dans des cours d'eau et plans d'eau permanents mais s'aventure sur de grandes distances en milieu terrestre pendant la saison active. Elle est commune et répandue au Québec.

Photo : Sophie Lacoursière





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 10 : Faune aviaire observée au marais de Sainte-Angèle ainsi que leur fréquence à l'intérieur du marais

Canard branchu F	Sterne Caspienne R	Troglodyte des marais C
Canard chipeau F	Crécerelle d'Amérique F	Merle d'Amérique C
Canard d'Amérique C	Râle de virginie C	Moqueur chat C
Canard noir O	Gallinule poule d'eau C	Marouette de caroline R
Canard colvert C	Foulque d'Amérique C	Étourneau sansonnet C
Sarcelle à ailes bleues F	Pluvier kildir F	Jaseur d'Amérique F
Canard souchet C	Chevalier grivelé O	Paruline jaune C
Canard pilet C	Goéland à bec cerclé C	Paruline à croupion jaune C
Fuligule milouinan O	Goéland marin C	Paruline masquée C
Petit garrot O	Pigeon biset C	Bruant chanteur C
Grèbe à bec bigarré C	Tourterelle triste C	Bruant des marais C
Butor d'Amérique O	Martin-pêcheur d'Amérique C	Bruant à gorge blanche O
Grand héron C	Pic mineur C	Carouge à épaulettes C
Héron vert F	Pic chevelu C	Quiscale bronzé C
Grande Aigrette O	Pic flamboyant C	Vacher à tête brune F
Cormoran à aigrette C	Moucherolle phébi F	Oriole de Baltimore F
Petit blongios R	Tyran tritri F	Chardonneret jaune C
Ibis falcinelle R	Viréo aux yeux rouges O	
Balbuzard pêcheur F	Geai bleu C	
Pygargue à tête blanche F	Corneille d'Amérique C	
Épervier brun O	Hirondelle bicolore F	
Buse à queue rousse O	Mésange à tête noire C	

- C : commun F : Fréquent O : Occasionnel R : rare

Tel que mentionné précédemment, ces données sont basées sur nos propres observations, celles des membres du club d'ornithologie de Trois-Rivières ainsi que sur les données fournies par l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. Il est à noter qu'il est fort probable que d'autres mammifères fréquentent le marais (campagnol, musaraigne, lièvre, coyote, etc.) mais la durée de l'inventaire ne nous a pas permis de les observer.





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Présence d'espèces menacées ou vulnérables

Une demande de renseignement a été adressée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) afin de savoir si des espèces floristiques menacées ou vulnérables étaient présentes sur le territoire de la municipalité de Bécancour dans le secteur Sainte-Angèle.

En effet, le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces floristiques, le traitement est assuré par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs alors que pour les espèces fauniques, la responsabilité incombe à Faune Québec.

Après vérification, aucune espèce floristique menacée ou vulnérable (EFMV) n'est répertoriée au CDPNQ pour les zones immédiates visées par nos requêtes, toutefois quelques espèces susceptibles d'être désignées (EFSMV) sont répertoriées dans un rayon de moins de 8 km de la zone ciblée. Dans ce cas, il y est suggéré de réaliser un inventaire ciblé dans cette zone d'étude, à l'aide des cartes disponibles, pour vérifier s'il y a présence ou non d'un habitat abritant une espèce floristique EMV ou ESMV trouvée sur le territoire de la ville ou de la MRC. La présence de ces habitats permettra d'établir rapidement la présence potentielle d'EMV dans cette zone. Dans le cas présent, il n'existe qu'un habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable désigné à ce jour dans la MRC de Bécancour, soit celui de la Rivière Godefroy (0,01 km², 46° 18' N / -72° 31' O). On peut donc en déduire qu'il n'y a pas d'espèce floristique menacée ou vulnérable de répertoriée jusqu'à présent selon cette banque de données.

Cependant, il est à noter que lors de nos sorties sur le terrain, nous avons remarqué la présence de matteucie fougère-à-l'autruche. Cette plante n'est pas rare au Québec et sa disparition n'est pas appréhendée pour le moment. Toutefois, le prélèvement de grandes quantités de crosses pour s'alimenter et la récolte de spécimens entiers pour les écouler sur le marché de l'horticulture exercent une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Désignée espèce vulnérable au Québec en 2005, la matteucie fougère-à-l'autruche est dorénavant protégée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Les interdictions touchant cette espèce se limitent





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens⁶.

Concernant la présence d'espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables sur le territoire du marais de Sainte-Angèle, une demande de renseignement a été acheminée au Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF). Cependant, le ministère ne possède aucune donnée sur ce territoire.

Les observations des membres du club d'ornithologie de Trois-Rivières démontrent cependant qu'une espèce menacée fréquente le marais, soit la Sterne Caspienne ainsi que deux espèces vulnérables, soit le Petit Blongios et le Pygargue à tête blanche.



Figure 27 : Sterne Caspienne : Famille des Laridés : La grande taille et le gros bec rouge distinguent la Sterne Caspienne de toutes les autres sternes sauf de la royale, mais contrairement à cette dernière, la sterne Caspienne habite l'intérieur des terres. Habitat : Grands plans d'eau, eaux côtières, plages.



Figure 28 : Petit Blongios: Famille des Ardeidés : Très petit, grêle et furtif; monte sur les roseaux. Noter la grande tache chamois à l'aile. Il existe aussi une forme de coloration marron très rare. Habitat : Étangs d'eau douce, roselières; difficile à faire voler.



Figure 29 : Pygargue à tête blanche: Famille des Accipitridés : Emblème des États-Unis. L'adulte, à tête blanche et à queue blanche, s'identifie instantanément. Bec jaune et fort. Habitat : Côtes, rivières, lacs; les montagnes aussi, en migration.

⁶ Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), site internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/matteuccie/index.htm> , consulté le 25 août 2010.





COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Détermination de la valeur écologique du milieu

Selon l'étude réalisée par Alexandre Guérin en 2005 portant sur l'évaluation et la classification des milieux humides du fleuve Saint-Laurent⁷, le marais de Sainte-Angèle-de-Laval a une très bonne cote de conservation soit de 7.5 sur 10. Cette cote est attribuée en fonction de onze critères qualitatifs sélectionnés suite à une revue de littérature scientifique (Voir tableau 11).

Pour donner une cote de conservation, chacun des critères a reçu un pointage sur 10. Le pointage 1 étant le plus faible et 10 le plus fort. Le pointage final obtenu est sur 110 puis réduit à une note sur 10; ce qui nous donne de façon qualitative une cote de conservation, c'est-à-dire un indice sur la qualité du milieu à conserver par rapport aux autres milieux évalués. Ainsi, si l'on compare le milieu humide de Sainte-Angèle avec les 15 autres milieux humides évalués sur la rive sud du territoire de la ZIP les Deux Rives lors de cette étude, on peut constater qu'il obtient la cote la plus élevée, à égalité avec le milieu humide et boisé de la pointe chez André Pépin.

On peut donc en conclure que le marais de Sainte-Angèle a une grande valeur écologique.

⁷ Guérin (2005), Évaluation et classification du potentiel des milieux humides secteur rive-sud du fleuve Saint-Laurent, p.43 à 48.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Tableau 11 : Évaluation du potentiel de conservation du marais de Sainte-Angèle

CRITÈRES	COMMENTAIRES	Pts /10
1- Présence de ruisseaux ou rigoles	Quelque peu, mais le système de cuvettes est très intéressant	10
2- Présence d'embouchure de rivière	Non, mais l'influence des marées sur le milieu est à noter	2
3- Productivité biologique	Bas marais, herbier submergé, marécage arbustif, marécage arboré et couvert forestier.	10
4- Poisson, frayère potentielle	Selon Lavoie et Talbot (1984) : Oui pour les espèces suivantes : barbotte brune, crapet soleil, crapet de roche, grand brochet, grand corégone, marigane noire, meunier noir et la perchaude.	9
5- Oiseaux, abondance relative de la sauvagine en migration (ind/km de rive)	Pas d'abondance relative mais ses battures et marais sont fréquentés par beaucoup d'espèces.	7
6- Potentiel de l'habitat	Grand, les marais semblent intéressants pour la sauvagine et le grand héron. C'est un bon site de frai. La superficie du milieu est à considérer. La diversité du milieu peut attirer plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. C'est un site unique sur le territoire.	9
7- Potentiel faunique	Selon le MRNF (2005) sur les habitats fauniques : Aucun potentiel, mais c'est un site de passage pour la sauvagine. L'observation de celle-ci et de grands hérons est aussi à considérer.	7
8- Préservation de l'état naturel	Moyenne à bonne	8
9- Proximité des habitations	Faible	7
10- Proximité et pression de l'agriculture	Moyenne	7
11- Superficie	Moyenne	7
Pointage total		83/110





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Recommandations futures et étapes à suivre pour l'établissement d'une passerelle

Étape 1 : Le territoire visé par l'établissement de la passerelle appartient à Canards illimités. La première étape est donc de voir avec l'organisme quelles sont les **orientations du plan de conservation et de mise en valeur** de ce territoire afin de déterminer si l'établissement d'une passerelle peut s'y intégrer.

Étape 2 : Une fois l'approbation des propriétaires obtenue, il y a plusieurs éléments dont il faut tenir compte. Tout d'abord, si la passerelle visée comprend une tour d'observation, il faut évaluer la **capacité portante des sols** par une étude géotechnique du territoire. Également, il faut évaluer les **risques d'inondations** et les **risques de bris par les glaces**. Un autre élément à prendre en considération est la **présence d'espèces en situation précaire**.

Étape 3 : Lorsque les éléments précédents ont été évalués, l'étape qui suit est l'étude de faisabilité comprenant les **plans et devis**. Cette étape est réalisée par un ingénieur et engendre des coûts de l'ordre de 10 à 15 000\$ environ.

Étape 4 : Une fois les plans et devis complétés, il faut obtenir un **certificat d'autorisation pour effectuer des travaux dans la zone inondable**. Cette demande d'autorisation doit être adressée au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Ce certificat coûte entre 500 et 1000\$ et demeure valide en tout temps. Il revient donc au MDDEP de décider, grâce aux plans et devis, si le projet est autorisé ou non. Il est également important de vérifier si certains permis de construction sont requis auprès de la municipalité ou de la MRC.

Informations pertinentes :

Le type de passerelle qui semble le plus adapté au marais de Sainte-Angèle repose sur la technique des pieux vissés. Ces pilotis sont installés avec de l'équipement léger qui se transporte facilement dans les régions fragiles. Des milliers de ces pieux ont déjà été installés dans des endroits tels que des marécages, des plages, des prairies et des sites





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

patrimoniaux⁸. De plus ces pieux sont galvanisés, ne polluent pas et ils ont déjà été utilisés dans la construction de plusieurs passerelles existantes.

Exemple de coûts reliés à la construction d'une passerelle :

Passerelle à la Pointe-Yamachiche (réalisée par le Comité ZIP du Lac Saint-Pierre et le MRNF)

Date de construction : 2007-2008

Longueur : environ 650 mètres

Coût total : environ 375 000\$

Coût au mètre : 577\$/m

Matériaux utilisés : Pieux vissés et bois traité sous pression avec l'ACQ (cuivre alcalin quaternaire)

Il est à noter que l'emplacement de cette passerelle, en plaine inondable, a nécessité des précautions particulières, notamment pour assurer la résistance contre les glaces et l'érosion alors que pour le circuit proposé dans le concept de mise en valeur du parc portuaire de Sainte-Angèle-de-Laval (révisé le 2 avril 2003) cette précaution ne semble pas nécessaire.

⁸ Site internet de Géopieux :
http://www.geopieux.com/fr/passerelles_et_quais.php





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

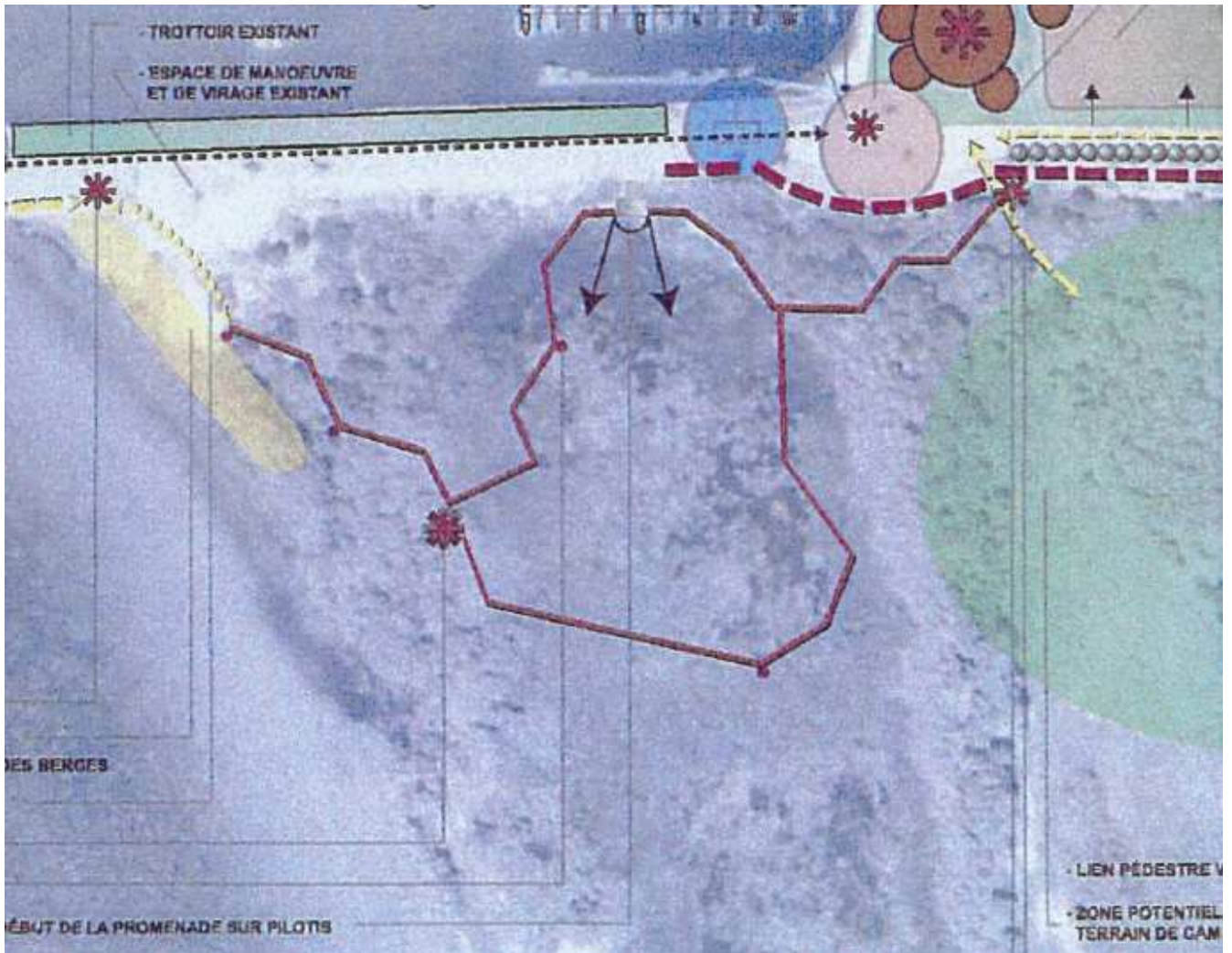
Téléphone : (819) 375-8699

Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org

Site internet : <http://www.zip2r.org>

Figure 30 : Circuit proposé dans le concept de mise en valeur





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Le parcours proposé nous semble très bien, par contre, nous suggérons de laisser tomber la section de droite qui se dirigeait vers le terrain de camping car cette section empiète sur la zone du marais appartenant à Techni-Métric et ne nous semble pas vraiment nécessaire. La longueur de la passerelle sans cette section serait de 525 mètres environ. En prenant l'estimé au mètre de la passerelle de Pointe-Yamachiche, le coût serait d'environ 300 000\$.

Figure 31 : Circuit proposé par la ZIP Les Deux Rives





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Partenariats :

Les coûts d'un tel projet sont très importants et c'est pourquoi il est primordial de créer des partenariats. Canards illimités et le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF) ont des budgets d'octroyés pour développer les territoires dont ils font l'acquisition. Le MRNF a déjà fait savoir, de façon non officielle, qu'il pourrait participer financièrement au projet.

Le comité ZIP les Deux Rives offre, quant à lui, ses services pour effectuer différentes tâches qui devront être effectuées dans le développement de ce projet. Par exemple, dans un premier temps, nous pourrions établir un projet préliminaire acceptable par les divers intervenants et partenaires. Dans un deuxième temps, nous pourrions être le demandeur et le surveillant de la production des plans, devis et de l'estimation des coûts. Et dans un troisième temps, la ZIP pourrait élaborer un dossier de demande de subvention et le faire cheminer. En terminant, nous sommes à votre entière disposition et espérons continuer à travailler avec vous dans ce projet d'envergure.





**COMITÉ DE ZONES D'INTERVENTIONS
PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES**

6487, Boul. des Chenaux.
Trois-Rivières, (QUÉBEC), G8Y 5A9.

Téléphone : (819) 375-8699
Télécopie : (819) 375-8855

Courriel : administration@zip2r.org
Site internet : <http://www.zip2r.org>

Bibliographie

Atlas des amphibiens et reptiles du Québec, 2010 : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. <http://www.atlasamphibiensreptiles.qc.ca/>

Frère Marie-Victorin. 1995. Flore Laurentienne. 3^{ième} Édition. Les Presse de l'Université de Montréal. Canada. 1093 p.

Géopieux, site internet: http://www.geopieux.com/fr/passerelles_et_quais.php

Guérin (2005), Évaluation et classification du potentiel des milieux humides secteur rive-sud du fleuve Saint-Laurent, 90p.

Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), site internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/matteuccie/index.htm> , consulté le 25 août 2010.

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune (MRNF), site internet : <http://www3.mrnf.gouv.qc.ca> , consulté le 25 août 2010.

Peterson, Roger Tory (1999). «Le guide des oiseaux du Québec et de l'Est de l'Amérique du Nord». Édition révisée, Bibliothèque nationale du Québec. 385 pages.



ANNEXES

ANNEXE 1
INVENTAIRE FLORISTIQUE SELON LES DIFFÉRENTES ZONES
(SOURCE : FLORE LAURENTIENNE)



ZONE 1



Alpiste roseau : Plante vivace à souche rampante et à floraison estivale. Présente dans les marais et sur les rivages des grands cours d'eau, cette plante est souvent très grégaire et couvre de vaste espace sur les îles argileuses de la section alluviale du Saint-Laurent.



Berle douce : Plante très commune et généralement confinée à la zone intercotidale des estuaires du Saint-Laurent et de ses affluents. C'est une plante à floraison estivale qui, dans les marécages, peut atteindre une très forte taille.



Bident sp. : Plante herbacée annuelle ou bisannuelle. Les fleurs sont jaunes et hermaphrodites. Il existe environ 75 espèces de Bident et cette plante est très répandue.



Calamagrostis du Canada : Aussi appelé foin bleu, cette plante vivace de forte taille a une floraison estivale et se retrouve partout dans les lieux humides et sur les rivages. Cette graminée occupe souvent à elle seule de vastes espaces.



Éléocharide sp. : Plante annuelle ou vivace comprenant environ 150 espèces. Ce sont toutes des plantes semi-aquatiques ou palustres, essentiellement grégaires. Sa caractéristique est l'absence de feuilles.



Renouée à feuille de patience : Plante annuelle marquée de lignes pourpres sur la tige et dont les fleurs en épis apparaissent vers la fin de l'été. Cette plante a été naturalisée d'Europe et est générale dans le Québec sur les rivages et dans les lieux incultes. C'est l'une des premières plantes à coloniser la vase nue des battures du Saint-Laurent.



ZONE 1



Scirpe d'Amérique : Plante vivace à floraison estivale. Le puissant système racinaire de cette plante, très résistant à l'action mécanique des vagues et des glaces, fait de cette espèce l'une des plus importantes plantes ripariennes du Saint-Laurent.



Scirpe fluviatile : Plante vivace à rhizomes volumineux et parfois tubéreux. Sa tige est parfaitement triangulaire et sa floraison est estivale. On le retrouve sur les rivages d'eau douce, surtout ceux du Saint-Laurent au-dessus de l'estuaire.



Spartine pectinée : Plante vivace de forte taille à floraison estivale et abondante sur les rivages du Saint-Laurent. Elle possède un système souterrain adapté pour la conquête du sol et elle fournissait autrefois les matériaux des toits de chaume.



Souchet comestible : Plante vivace à floraison estivale que l'on retrouve dans les lieux humides et sur les rivages. Son tubercule contient de l'amidon et des sucres qui lui donnent une grande valeur nutritive, égale à la farine de Sarrasin.



ZONE 2



Apocyn à feuille d'Androsème : Plante vivace ramifiée à feuilles opposées et à floraison estivale. Elle est générale et très commune dans le Québec. Les fleurs de cette espèce sont de remarquables pièges où les insectes sont capturés en grand nombre.



Asclépiade incarnate : Plante herbacée, vivace, munie de latex, à fleur rose pourpré et à floraison estivale. On l'a retrouve dans les lieux marécageux et les rivages d'alluvion de l'ouest du Québec. Elle est toujours clairsemée, même dans son habitat et elle a été employée par les Indiens du sud comme plante textile.



Cornouiller stolonifère : Arbuste à bois rougeâtre et à fruit blanc ou bleuâtre et globuleux. Sa floraison est printanière et il est très commun partout au Québec. C'est un vermifuge très usité et c'était aussi l'un des «bois de calumet» des sauvages.



Cresson amphibie : Plante vivace aux fleurs jaune vif en grappe fournies et à floraison printanière. Elle a été naturalisée autour des îles basses du Saint-Laurent, de Montréal au Lac Saint-Pierre. Il semble qu'elle ait été introduite par des rhizomes jetés dans l'eau douce du port de Montréal par quelque navire européen.



Eupatoire maculée : Grande plante vivace, caractéristique des lieux humides, à floraison estivale. Elle est très commune dans tout le Québec et la médecine populaire américaine a fait grand cas de cette plante, qui est même entrée dans la pharmacopée. On en a isolée une substance cristalline neutre : l'euparine.



Eupatoire perfoliée : Plante vivace commune dans les lieux humides à floraison estivale. Elle est l'une des espèces caractéristiques de la zone intercotidale des grèves estuariennes du Saint-Laurent. Cette plante est très employée dans la médecine populaire américaine et elle a été préconisée comme antidote du poison de la Cicutaire maculée.



ZONE 2



Gaillet sp. : Plante herbacée annuelle ou vivace à petites fleurs. Ces espèces sont répandues et le nom générique signifie : lait; on attribuait à certaines espèces la propriété de faire cailler le lait.



Impatiente du cap : Plante annuelle aux fleurs orangées fortement tachetées et à floraison estivale. Elle se retrouve dans les lieux humides ombragés ou non. C'est une espèce générale et très commune dans le Québec. Le suc abondant qui s'échappe des tiges écrasées est employé dans la médecine populaire pour guérir les effets de l'Herbe à la Puce.



Lampourde de Chine : Plante herbacée annuelle à floraison estivale. On la retrouve sur les rivages du Saint-Laurent et de ses affluents et parfois dans les lieux incultes. Les fruits de Lampourde flottent sur le fleuve au moment de la grande crue printanière et lorsque les eaux baissent, ils forment un cordon riparien qui marque le niveau maximum atteint.



Liseron des haies : Plante herbacée à floraison estivale générale dans le Québec habité. Les tiges pendantes qui touchent au sol s'y introduisent verticalement et y forment des tubercules rameux très recherchés par les cochons. Ses grandes fleurs blanches ou rosées se ferment le soir et s'ouvrent très tôt le matin.



Menthe du Canada : Plante vivace aux feuilles dentées, rétrécies à la base et à floraison estivale. On retrouve cette plante partout dans les lieux humides et c'est l'une des espèces caractéristiques des rivages du Saint-Laurent dans la section alluviale.



Morelle douce-amère : Plante vivace à fleurs violettes, à baies rouges et à floraison printanière. Elle a été naturalisée d'Europe dans l'ouest du Québec et est plutôt rare. Les feuilles mâchées présentent d'abord une saveur fade et sucrée, puis ensuite une amertume assez forte, d'où le nom de Douce-amère.



ZONE 2



Renouée persicaire : Plante annuelle dont les fleurs sont en grappes et qui fleurit toute l'année. Elle est générale et très commune. Les graines se conservent longtemps dans le sol ou la vase des lieux humides, et c'est l'une des premières plantes à paraître sur les terres fraîchement remuées.



Vesce jargeau : Plante vivace grimpant sur les autres herbes des prairies et à petites fleurs bleues ou violettes en grappes. Cette plante, naturalisée d'Europe, fleurit tout l'été et est devenue ubiquiste dans le Québec. Elle est également très mellifère, c'est-à-dire qu'elle produit un liquide sucré très recherché par les abeilles et les autres insectes butineurs.



Vigne des rivages : Plante ligneuse grimpante au moyen de vrilles et à floraison estivale. Elle est générale dans le Québec sauf à l'est. Ses baies sont d'un bleu noir et cette espèce fournit tout le «raisin sauvage» de nos campagnes.



ZONE 3



Érable argenté : Grand arbre pouvant atteindre 30 mètres de hauteur, il possède des feuilles vertes sur le dessus et argentées en dessous. Sa floraison est printanière et on le retrouve sur le bord des rivières à eaux limpides. Il aime l'humidité et il est capable d'occuper à lui seul de vastes terrains bas dans la plaine alluviale du Saint-Laurent.



Érable à Giguère : Arbre pouvant atteindre 20 mètres, à floraison printanière et à croissance très rapide. Son tronc et ses feuilles ressemblent beaucoup au Frêne d'Amérique mais ses fruits sont bel et bien ceux d'un érable. Originaire de l'Ouest américain, il a été naturalisé un peu partout.



Frêne de Pennsylvanie ou Frêne rouge : Arbre à floraison printanière que l'on retrouve sur les terrains humides et au bord des rivières. Il est général dans le Québec et il se plaît surtout dans les lieux ouverts de la plaine alluviale, sur le bord du Saint-Laurent et de ses affluents.



Impatiente du cap : Plante annuelle aux fleurs orangées fortement tachetées et à floraison estivale. Elle se retrouve dans les lieux humides ombragés ou non. C'est une espèce générale et très commune dans le Québec. Le suc abondant qui s'échappe des tiges écrasées est employé dans la médecine populaire pour guérir les effets de l'Herbe à la Puce.



Laportée du Canada : Aussi appelée Ortie, cette plante vivace est fortement armée de poils urticants. Sa floraison est estivale et on la retrouve dans les bois marécageux de l'ouest et du sud du Québec. Elle couvre souvent le parterre de la forêt d'érable rouge et argenté.



Onoclée sensible : Fougère commune que l'on retrouve partout dans les lieux humides. Sa forme originale est unique dans notre flore de fougère et son nom semble emprunté à une ancienne croyance d'après laquelle la fronde de l'Onoclée se fane au toucher de la main humaine.



ZONE 3



Peuplier deltoïde : Grand arbre pouvant atteindre 50 mètres et à floraison printanière. Il ne se reproduit naturellement que sur les rivages des grandes rivières mais si on le plante ailleurs, il réussit bien, même en terrain relativement sec.



Saule fragile : Grand arbre pouvant atteindre 25 mètres et à floraison printanière. Originaire d'Europe, il est maintenant naturalisé dans tout l'est de l'Amérique. Cet arbre est planté avec avantage le long des rivières pour empêcher l'érosion des rivages.



Saule sp. : Arbre ou arbuste à feuille généralement étroite et qui produit des chatons. Au Québec, il existe une quarantaine d'espèces dont l'identification présente parfois de grandes difficultés. Les feuilles des saules portent souvent des galles causées par divers insectes.



Galle de saule



ZONE 4



Flore laurentienne

Acorus roseau : Plante vivace aromatique dont les bords sont tranchants et à floraison estivale. On la retrouve dans les marais et aux bords des cours d'eau de l'ouest et du centre du Québec. Au moyen âge, on se servait des rhizomes de l'Acorus comme litière odorante sur le plancher des cathédrales et l'on continue à s'en servir en parfumerie ainsi que pour aromatiser la bière, les vins et le tabac à priser. Au Québec, sous le nom de «Belle-Angélique», cette plante occupe une place importante dans la médecine populaire et on l'utilise, entre autres, pour combattre les grandes fièvres et les troubles digestifs.



Cicutaire bulbifère : Plante herbacée vivace à floraison estivale. C'est une plante générale qui est remarquable par son mode de propagation végétative et la réduction de son système foliaire. Probablement vénéneuse au même titre que la cicutaire maculée, suspecte du moins.



Butome à ombelle : Plante herbacée comprenant un gros rhizome, elle fleurit tout l'été suivant le niveau de l'eau. Naturalisée de l'Eurasie, il s'agit d'une belle espèce mais qui est malheureusement envahissante. C'est une plante très agressive qui a conquis les rivages du Saint-Laurent et qui peut nuire à la petite navigation d'agrément.



Carex luisant : Plante herbacée ayant l'apparence de graminée. Sa floraison est estivale et on la retrouve dans les lieux humides. C'est une espèce générale dans le Québec tempéré.



Cornifle nageante : Plante submergée à floraison estivale. On la retrouve dans les eaux douces de la partie tempérée du Québec. C'est une plante qui favorise l'oxygénation des eaux stagnantes. Elle est éminemment adaptée au milieu aquatique et elle est complètement submergée tout au long de son cycle vital.



Glycérie géante : Plante vivace à floraison estivale que l'on retrouve dans les marais et sur les rivages. Cette graminée est générale dans le Québec et elle forme souvent des colonies pures dans les eaux peu profondes.



ZONE 4



Grand nénuphar jaune : Plante aquatique à feuilles flottantes et à fleur jaune. Sa floraison est estivale et on la retrouve dans les eaux tranquilles des lacs, rivières ou tourbières. Cette espèce est générale dans le Québec et elle constitue l'une des nourritures favorites du castor et de l'original.



Hydrocharide grenouillette : Plante vivace aquatique flottante faisant de petites fleurs blanches au cœur jaune. Cette espèce est très répandue dans les eaux douces et il s'agit d'une plante qui, malheureusement, est envahissante.



Iris faux-acore : Plante herbacée vivace à fleur jaune et à floraison printanière. Cette espèce a été introduite et croît à l'état spontané dans quelques localités du Québec. Le nom générique signifie arc-en-ciel; allusion à la polychromie des fleurs des différentes espèces.



Lentille d'eau spirodèle : Les lentilles d'eau sont des plantes aquatiques nageantes avec ou sans racines comprenant trois genres. Le genre *spirodela*, que l'on retrouve dans les eaux stagnantes de l'ouest et du sud du Québec et qui a la particularité d'être rougeâtre sur la face inférieure (illustration). Le genre *lemna* qui ne possède qu'une seule racine se divise en deux soit la **lentille trisulquée**, que l'on retrouve dans l'ouest et le centre du Québec et qui passe la plus grande partie de sa vie sous l'eau et la **lentille d'eau mineure**, que l'on retrouve partout au Québec sur les eaux stagnantes. Il s'agit de l'espèce que l'on aperçoit dans les fossés le long des routes et qui peut recouvrir complètement de grandes étendues.



Lycoperis sp. : Plante herbacée vivace à petites fleurs et à floraison estivale. Ses organes souterrains ont une grande importance pour sa reproduction. Le lycoperis est une plante générale et abondante dans les lieux humides ouverts ou découverts du Québec (uniflorus).



Mimule à fleurs entrouvertes : Plante vivace à rhizome et à petites fleurs violettes. Sa floraison est estivale et on la retrouve dans l'ouest et le centre du Québec. Le stigmate est très irritant et il referme ses deux lèvres lorsqu'on le touche.



ZONE 4



Nénuphar blanc : Plante aquatique à feuilles flottantes et à grande fleur blanche et odorante. Cette espèce magnifique a une floraison estivale et on la retrouve particulièrement sur les lacs tourbeux mais il s'agit d'une espèce générale dans le Québec. Les fleurs s'ouvrent tôt le matin et se referme dans l'après-midi.



Prêle fluviatile : Rhizome creux, peu profondément enfoui et à paroi très minces. On le retrouve dans les fossés, les mares et sur les rivages. C'est une espèce générale dans son habitat et très commune. Grâce à l'étalement de ses rhizomes, un seul individu peu constitué une formation pure dans une mare ou sur un rivage.



Pontédérie cordée : Plante herbacée vivace au moyen de rhizome. On retrouve cette plante dans les rivages vaseux ou tourbeux de l'ouest et du centre du Québec et sa floraison est estivale. Cette espèce a la particularité de posséder trois sortes de fleurs localisées sur des individus distincts et chaque type a tendance à former des colonies pures. Il s'agit d'un phénomène rare chez ce type de plante (Monocotyle).



Quenouille ou Typha à feuille large : Plante vivace à floraison estivale que l'on retrouve dans les marécages et sur les rivages inondés. Elle est générale dans le Québec sauf dans les marais saumâtres du bas Saint-Laurent. Les rhizomes séchés et pulvérisés étaient employés par les Indiens d'Amérique comme farine sucrée pour faire du pain et des puddings. Trempées dans le pétrole, les quenouilles servaient autrefois de torches dans les réjouissances populaires.



Potentille palustre : Plante aquatique vivace à rhizome, à fleurs pourpres et à floraison estivale. C'est une plante générale qui forme de vastes colonies au bord des rivières et des lacs. Les parties souterraines de cette plante contiennent une substance tinctoriale noire et quelques espèces de potentille ont des propriétés médicinales.



Rubanier à gros fruits : Grande plante vivace à floraison estivale que l'on retrouve au bord des rivières et des lacs, surtout aux basses altitudes. C'est une espèce commune tout le long du Saint-Laurent jusqu'à l'eau salée et particulièrement abondante sur les îles basses de la section alluviale du Saint-Laurent. Elle forme rarement de grandes colonies pures, mais se trouve plus souvent par groupes ou zones dans les formations hydrophytiques.



ZONE 4



Rumex sp. : Plante annuelle ou vivace qui se divise en deux groupes : un groupe de plantes dioïques, de petite taille, à suc acide (Oseilles), et un groupe de plantes hermaphrodites de grande taille à principe amer (Patiences). Il s'agit ici d'une espèce de grande taille et qui fait de petites fleurs roses et vertes.



Sagittaire latifoliée : Plante totalement ou partiellement émergée qui fait de petites fleurs blanches au cœur jaune. Sa floraison est estivale et c'est une plante générale, que l'on retrouve sur les rivages des rivières et des lacs ainsi que dans les lieux très humides. Cette espèce produit des tubercules très appréciés des castors et des rats musqués.



Salicaire pourpre : Plante vivace issue d'une grosse souche ligneuse et à floraison estivale. Ses fleurs sont pourpres et on la retrouve dans les lieux submergés au printemps. Naturalisée d'Europe, cette plante est aujourd'hui considérée comme envahissante. Le mot «salicaire» indique une ressemblance avec les feuilles de saules.



Saule fragile : Grand arbre pouvant atteindre 25 mètres et à floraison printanière. Originaire d'Europe, il est maintenant naturalisé dans tout l'est de l'Amérique. Cet arbre est planté avec avantage le long des rivières pour empêcher l'érosion des rivages.



Saule sp. : Arbre ou arbuste à feuille généralement étroite et qui produit des chatons. Au Québec, il existe une quarantaine d'espèces dont l'identification présente parfois de grandes difficultés. Les feuilles des saules portent souvent des galles causées par divers insectes.



Galle de saule



ZONE 5



Alpiste roseau : Plante vivace à souche rampante et à floraison estivale. Présente dans les marais et sur les rivages des grands cours d'eau, cette plante est souvent très grégaire et couvre de vastes espaces sur les îles argileuses de la section alluviale du Saint-Laurent.



Anémone du Canada : Plante herbacée vivace à floraison printanière qui se retrouve en grandes colonies dans les lieux humides et sur le revers des fossés. Il s'agit d'une espèce générale dont les feuilles sont très bien découpées et qui fait de petites fleurs blanches.



Apios d'Amérique : Plante vivace dont les rhizomes portent des renflements tubéreux associés en chapelet et qui sont comestibles. Sa floraison est estivale et ses fleurs ont une odeur particulière peu agréable. On retrouve cette plante en abondance le long des rivages du Saint-Laurent jusqu'à l'eau salée exclusivement.



Arisèma rouge-foncé : Plante vivace issue d'un court rhizome à suc brûlant. Ses fleurs sont d'un pourpre brunâtre et sa floraison est printanière. Cette plante est abondante dans les bois frais et humides de l'ouest et du centre du Québec. Les baies, légèrement sucrées, sont mangées par les oiseaux, les écureuils, et les souris des bois.



Asclépiade incarnate : Plante herbacée, vivace, munie de latex, à fleur rose pourpré et à floraison estivale. On l'a retrouve dans les lieux marécageux et les rivages d'alluvion de l'ouest du Québec. Elle est toujours clairsemée, même dans son habitat et elle a été employée par les Indiens du sud comme plante textile.



Cornouiller stolonifère : Arbuste à bois rougeâtre et à fruit blanc ou bleuâtre et globuleux. Sa floraison est printanière et il est très commun partout au Québec. C'est un vermifuge très usité et c'était aussi l'un des «bois de calumet» des sauvages.



ZONE 5



Érable argenté : Grand arbre pouvant atteindre 30 mètres de hauteur, il possède des feuilles vertes sur le dessus et argentées en dessous. Sa floraison est printanière et on le retrouve sur le bord des rivières à eaux limpides. Il aime l'humidité et il est capable d'occuper à lui seul de vastes terrains bas dans la plaine alluviale du Saint-Laurent.



Fougère-à-l'autruche : Rhizome portant des stolons souterrains, cette espèce est magnifique et rappelle la luxuriance des fougères tropicales. Autrefois générale dans les lieux humides, cette espèce est aujourd'hui désignée vulnérable au Québec, et ce depuis 2005.



Frêne de Pennsylvanie ou Frêne rouge : Arbre à floraison printanière que l'on retrouve sur les terrains humides et au bord des rivières. Il est général dans le Québec et il se plaît surtout dans les lieux ouverts de la plaine alluviale, sur le bord du Saint-Laurent et de ses affluents.



Gaillet sp. : Plante herbacée annuelle ou vivace à petites fleurs. Ces espèces sont répandues et le nom générique signifie : lait; on attribuait à certaines espèces la propriété de faire cailler le lait.



Impatiente du cap : Plante annuelle aux fleurs orangées fortement tachetées et à floraison estivale. Elle se retrouve dans les lieux humides ombragés ou non. C'est une espèce générale et très commune dans le Québec. Le suc abondant qui s'échappe des tiges écrasées est employé dans la médecine populaire pour guérir les effets de l'Herbe à la Puce.



Laportéa du Canada : Aussi appelée Ortie, cette plante vivace est fortement armée de poils urticants. Sa floraison est estivale et on la retrouve dans les bois marécageux de l'ouest et du sud du Québec. Elle couvre souvent le parterre de la forêt d'érable rouge et argenté.



ZONE 5



Liseron des haies : Plante herbacée à floraison estivale générale dans le Québec habité. Les tiges pendantes qui touchent au sol s'y introduisent verticalement et y forment des tubercules rameux très recherchés par les cochons. Ses grandes fleurs blanches ou rosées se ferment le soir et s'ouvrent très tôt le matin.



Lycoperon sp. : Plante herbacée vivace à petites fleurs et à floraison estivale. Ses organes souterrains ont une grande importance pour sa reproduction. Le lycoperon est une plante générale et abondante dans les lieux humides ouverts ou découverts du Québec (uniflorus).



Morelle douce-amère : Plante vivace à fleurs violettes, à baies rouges et à floraison printanière. Elle a été naturalisée d'Europe dans l'ouest du Québec et est plutôt rare. Les feuilles mâchées présentent d'abord une saveur fade et sucrée, puis ensuite une amertume assez forte, d'où le nom de Douce-amère.



Onoclée sensible : Fougère commune que l'on retrouve partout dans les lieux humides. Sa forme originale est unique dans notre flore de fougère et son nom semble emprunté à une ancienne croyance d'après laquelle la fronde de l'Onoclée se fane au toucher de la main humaine.



Osmonde royale : Rhizome très gros portant des frondes très grandes et qui ne ressemble à aucune autre de nos fougères. Il s'agit d'une plante générale et très commune qui était autrefois employée comme astringente et emménagogue, contre les foulures et le rachitisme. Une curieuse croyance populaire du moyen âge attribuait à cette plante – et à d'autres fougères – la propriété de libérer ses graines durant la nuit du 24 juin; celui qui pouvait les recueillir à minuit connaissait le présent et l'avenir, retrouvait les trésors cachés etc.



Pigamon pubescent : Plante herbacée vivace et à floraison estivale. C'est une espèce générale et commune que l'on retrouve dans les lieux ouverts et humides. Des réserves nutritives s'accumulent dans les entrenœuds du rhizome lui-même, dans la base des tiges aériennes et dans les racines adventives qui se forment sous chaque nouvelle pousse.



ZONE 5



Sagittaire latifoliée : Plante totalement ou partiellement émergée qui fait de petites fleurs blanches au cœur jaune. Sa floraison est estivale et c'est une plante générale, que l'on retrouve sur les rivages des rivières et des lacs ainsi que dans les lieux très humides. Cette espèce produit des tubercules très appréciés des castors et des rats musqués.



Salicaire pourpre : Plante vivace issue d'une grosse souche ligneuse et à floraison estivale. Ses fleurs sont pourpres et on la retrouve dans les lieux submergés au printemps. Naturalisée d'Europe, cette plante est aujourd'hui considérée comme envahissante. Le mot «salicaire» indique une ressemblance avec les feuilles de saules.



Saule fragile : Grand arbre pouvant atteindre 25 mètres et à floraison printanière. Originaire d'Europe, il est maintenant naturalisé dans tout l'est de l'Amérique. Cet arbre est planté avec avantage le long des rivières pour empêcher l'érosion des rivages.



Saule sp. : Arbre ou arbuste à feuille généralement étroite et qui produit des chatons. Au Québec, il existe une quarantaine d'espèces dont l'identification présente parfois de grandes difficultés. Les feuilles des saules portent souvent des galles causées par divers insectes.



Galle de saule



Stéironéma cilié : Plante herbacée vivace à floraison estivale que l'on retrouve partout au Québec dans les lieux humides et aux bords des rivières. Elle est omniprésente dans les lieux humides, où elle forme de grandes colonies. Les fleurs sont visitées presque exclusivement par des abeilles du genre *Macropis*.



ZONE 5



Sumac grimpant ou Herbe à la puce : Plante ayant diverses formes : dressée, buissonnante ou grimpante et à floraison estivale. Cette espèce est générale et très commune dans presque tous les habitats. Cette plante vénéneuse diffère des autres du fait qu'elle n'a pas besoin d'être consommée pour produire ses mauvais effets. Elle produit une huile, présente dans toute ses parties, qui même en quantité minime, produit une irritation douloureuse lorsque mise en contact avec la peau.



Verge d'or sp. : Plante herbacée vivace à tige rameuse au sommet seulement. Fleurs jaunes ou très rarement blanchâtres. La vallée du Saint-Laurent est sans conteste le pays des verges d'or. Elles y sont nombreuses en espèces et innombrables en individus. On en retrouve dans tous les habitats.



Piqûre d'insecte sur une tige de verge d'or.



ANNEXE 2

INVENTAIRE DES MAMMIFÈRES

(SOURCE : MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE)





Photo : G.K. Peck

Belette à longue queue : Famille des mustélidés. La belette à longue queue est un petit carnivore au corps fuselé et mince. Elle possède de petites oreilles rondes, de courtes pattes et une longue queue. L'été, le pelage est d'une couleur variant du brun au brun cannelle sur le dos et les flancs, et blanchâtre sur l'abdomen. L'hiver, le pelage est entièrement blanc à l'exception de quelques poils noirs sur le bout de la queue. Ces petits carnivores consomment des quantités très importantes de rats et de petits rongeurs qui ont, eux, des impacts négatifs sur les volailles (rats) et les cultures (campagnols, etc.). Enfin, ces espèces sont aussi recherchées pour leur fourrure.



Écureuil roux : Famille des Sciuridés. L'écureuil roux a une longueur totale de 28 à 35 cm. Son pelage est roux l'hiver, brun olive et gris durant l'été. Il construit son nid de feuilles et de brindilles tapissées d'écorces effilochées, à une hauteur de 3 à 20 mètres du sol. L'écureuil est un rongeur extrêmement prolifique, entre autres, grâce à la diversité de son régime alimentaire. Il s'adapte facilement à toute nouvelle source de nourriture. L'habitat préféré de l'écureuil roux se situe dans les peuplements résineux ou mixtes.



Cerf de Virginie : Famille des cervidés (animaux qui portent des bois). C'est le cervidé le plus abondant en Amérique du Nord. Son pelage est gris en hiver et roux en été. Par sa petite taille ainsi que sa forme élancée et gracieuse, le cerf de Virginie se distingue facilement des deux autres cervidés présents au Québec, soit l'orignal et le caribou. Ce sont des herbivores opportunistes qui s'adaptent rapidement aux sources de nourriture disponibles selon les régions et les saisons. Ils ont une diète très variée, composée de plantes herbacées, de feuillage, de ramilles et de fruits.



Photo : Pierre Bernier

Marmotte commune : Famille des sciuridés. La marmotte est un animal dodu, à pelage brun. Elle possède de courtes pattes robustes, de petites oreilles arrondies ainsi qu'une courte queue touffue. La chair de la marmotte est bonne au goût. Elle vit dans un terrier creusé à flanc de colline ou sur un terrain plat bien drainé. Elle est essentiellement herbivore. Enfin, la marmotte est une grimpeuse habile. Elle peut escalader une clôture de 1 m de hauteur aussi facilement qu'elle est habile à creuser.



©FreeFoto.com

Écureuil gris : Famille des Sciuridés. C'est un petit rongeur dont la longueur totale est de 43 à 54 cm. Son pelage est gris ou noir et dans le sud-ouest du Québec, certains individus possèdent une fourrure de couleur blanche ou cannelle. Il construit son nid avec des feuilles et des petites branches, à une hauteur de 10 à 15 mètres du sol. L'écureuil gris recherche les forêts mixtes ou feuillues. C'est un animal territorial qui défend agressivement son domaine vital.



Photo : Faune et Parcs Québec

Mouffette rayée : Famille des mustélidés. La mouffette possède des yeux noirs, de petites oreilles rondes, une longue queue touffue et de courtes pattes. Son pelage est noir, long et lustré, avec une petite rainure blanche sur le front et deux bandes blanches sur le dos. Elle a une odeur caractéristique, nauséabonde. La mouffette se nourrit d'un très grand nombre d'insectes, de souris, de campagnols et de rats qui sont nuisibles à l'agriculture, aux exploitations avicoles et aux jardins potagers. C'est un animal nocturne qui s'adapte à presque tous les types de milieux.





Photo : Faune et Parcs Québec

Rat musqué : Famille des muridés. Petit animal trapu, le rat musqué possède de minuscules oreilles dissimulées dans sa fourrure, de courtes pattes pourvues de cinq orteils partiellement palmés, ainsi qu'une longue queue aplatie latéralement. Le rat musqué est l'animal le plus piégé au Québec et s'avère très facile à capturer. Lorsque bien apprêtée, sa chair est délicieuse. On rencontre le rat musqué partout où il y a de l'eau, dans les marécages, les lacs et autres cours d'eau. C'est un animal très prolifique. Il construit des huttes constituées d'un amas de débris de végétaux qui rappelle celle des castors.



Photo : Fred Klus

Raton laveur : Famille des procyonidés. Le raton laveur est facile à identifier : il possède une allure trapue, un masque blanc bordé de noir autour des yeux et une queue pourvue de 4 à 6 anneaux noirs. Le museau est pointu et les yeux sont d'un noir brillant. Le raton laveur est une espèce qui peut être porteuse du virus de la rage. C'est aussi un animal sociable, curieux, opportuniste et relativement intelligent. On le retrouve souvent à proximité des cours d'eau, en bordure des champs, près des lacs et des marécages. Il est omnivore et se nourrit d'à peu près tout.



Photo : Faune et Parcs Québec

Renard roux : Famille des canidés. Chez le renard roux, on distingue en réalité trois variétés différentes de couleur, le roux, le croisé et l'argenté. Cependant, la plupart (90%) sont effectivement roux, bien que tous aient le bout de la queue blanc. Le renard roux se nourrit d'un grand nombre de rongeurs tels que souris, rats, marmottes et écureuils. Il est utile pour contrôler les explosions de population, d'ailleurs courantes chez certaines de ces espèces. Il fait aussi l'objet d'une exploitation pour la fourrure. Le renard est un animal très prolifique et opportuniste. Principalement carnivore, il peut cependant s'accommoder d'une grande variété d'abris et de nourriture, ce que lui offre en abondance le milieu agroforestier.



© WWW.DOMINICGENDRON.COM

Tamia rayé : Famille des sciuridés. Le Tamia rayé est plus petit que l'Écureuil gris ou roux. Adulte, il mesure entre 22,5 et 29,9 cm de long, incluant sa queue aplatie qui fait entre 6,5 et 11,5 cm. Le pelage du Tamia rayé est court, fin et roussâtre dans l'ensemble. Il se nourrit d'une grande variété de graines, de noix, de petits fruits et de plantes herbacées. Il mange aussi des limaces, des vers et, à l'occasion, des sauterelles, des grenouilles et des oeufs. Quoiqu'il sache très bien grimper, le Tamia rayé est avant tout terrestre et fouisseur.



Photo : Faune et Parcs Québec

Vison d'Amérique : Famille des mustélidés. Le vison possède un corps allongé, des oreilles arrondies et de courtes pattes robustes, légèrement palmées, se terminant par cinq doigts pourvus de griffes non rétractiles. Son pelage est formé d'un dense duvet brun-gris et de longs jarres soyeux bruns foncés, presque noirs. Il a une tache blanche sur le menton et quelquefois aussi sur la poitrine et l'abdomen. La queue touffue mesure environ la moitié de la longueur du corps, qui lui varie entre 42 et 62 cm. Le vison est un animal à fourrure qui fait l'objet de piégeage. Sa fourrure est d'excellente qualité et elle est très recherchée par les fabricants de manteaux. Le vison est surtout carnivore, mais il est très opportuniste et se ravitaille à plusieurs sources possibles de nourriture. Compte tenu de ses habitudes semi-aquatiques, il trouve autant sa nourriture sur terre que dans l'eau.



ANNEXE 3

INVENTAIRE DES REPTILES ET DES AMPHIBIENS

(SOURCE : ATLAS DES REPTILES ET DES AMPHIBIENS DU QUÉBEC)





Crapaud d'Amérique : La coloration varie dans les tons de beige, brunâtre ou rougeâtre. La peau est granuleuse et d'apparence verruqueuse. Le crapaud possède une paire de glandes parotoïdes bien visible à la base de la tête. Il peut atteindre plus de 10 cm. Il fréquente une grande variété de milieux terrestres et humides. Il est commun et répandu dans le Québec



Chélydre serpentine : C'est la plus primitive et la plus grosse de nos tortues d'eau douce. Sa carapace brunâtre ou beige est parcourue par trois carènes. La tête est grosse et une ligne pâle relie l'œil au cou. La queue est longue et ornée d'écaillés triangulaires lui donnant l'apparence d'une scie. La carapace peut atteindre environ 50 cm. Elle fréquente une grande variété de milieux aquatiques. Elle vit principalement dans les marais, les étangs, le long des rivières, des petits cours d'eau, des fossés et dans les zones peu profondes des lacs. Elle est commune et répandue au Québec.



Grenouille des bois : Un masque foncé est présent sur l'œil et sa lèvre supérieure est pâle. Elle possède des plis dorsaux-latéraux. La coloration est très variable allant du brunâtre très foncé au rougeâtre. L'espèce peut avoir une ligne dorsale centrale. Le ventre est pâle. Elle peut atteindre environ 8 cm. On la retrouve dans les milieux forestiers et la toundra. Elle est commune et répandue au Québec.



Grenouille léopard : Grenouille brune ou verte avec des taches noires de forme arrondies disposées de façon désordonnée. Elle possède des plis dorsaux-latéraux. La lèvre supérieure est pâle et soulignée de noir. Le ventre est pâle. Elle atteint un maximum de 11 cm. Elle hiberne dans des cours d'eau et plans d'eau permanents mais s'aventure sur de grandes distances en milieu terrestre pendant la saison active. Elle est commune et répandue au Québec.

Photo : Sophie Lacoursière





Grenouille verte : La coloration de cette grenouille est très variable et va du vert au brun avec taches noires. Elle possède des plis dorsaux-latéraux et le ventre est pâle. Les membres postérieurs sont ornés de stries noires transversales. Le mâle a la membrane tympanique plus grosse que l'œil et la gorge jaune. La lèvre supérieure et la tête sont généralement vertes. Elle peut atteindre un peu plus de 10 cm. On la retrouve dans les cours d'eau et plans d'eau permanents mais s'aventure aussi dans des milieux humides temporaires et sur la terre ferme. Elle est commune et répandue au Québec.



Ouaouaron : Le Ouaouaron ne possède pas de plis dorsaux-latéraux. Le corps est verdâtre ou vert pâle coloré uniformément ou parsemé de motifs de couleur et de forme variables. Le ventre est pâle avec des mouchetures foncées. Le mâle a la membrane tympanique plus grosse que l'œil et la gorge jaune. Sa lèvre supérieure est verte. Elle peut mesurer jusqu'à 20 cm. Il est plus aquatique que terrestre, il fréquente les cours d'eau et plan d'eau permanents. Il est commun et répandu dans le Québec.



Rainette crucifère : Cette rainette se reconnaît à la présence d'une marque foncée en forme de X sur son dos. La coloration va du beige au rougeâtre. Le ventre est pâle. Des ventouses sont présentes au bout des doigts et les orteils sont bien développés. Elle ne mesure guère plus de 3 cm. Elle habite les forêts, boisés en régénération et milieux terrestres adjacents ainsi qu'à proximité des milieux humides. Elle est commune et répandue au Québec.



Tortue peinte : Espèce facile à identifier avec la dossière lisse et foncée, les écailles marginales sont marquées de motifs rouges. Le plastron est jaune et a généralement un motif foncé en son centre. La tête et le cou sont parcourus par des lignes et taches jaunes et rouges. La carapace peut mesurer jusqu'à 20 cm. Elle fréquente les étangs peu profonds et les petites baies tranquilles ainsi qu'une grande variété de milieux aquatiques. Elle est commune et répandue au Québec.





Couleuvre rayée : Cette couleuvre a les écailles dorsales carénées et des rayures latérales sont présentes sur la 2e et la 3e rangée d'écailles. Elle possède généralement une rayure dorsale. Des motifs en damiers peuvent être plus ou moins apparents sur le corps entre les rayures. La coloration des rayures, du corps, du ventre et de la tête sont extrêmement variables (jaune, brunâtre, verdâtre, orangé, rouge, bleuté, etc.). Elle est parmi nos plus grosses espèces et elle peut mesurer plus d'un mètre de long. On la retrouve autant en milieu ouvert, comme les champs et les friches, qu'en forêt. Elle affectionne une grande variété de milieux terrestres et humides. Elle est commune et répandue au Québec.



ANNEXE 4

INVENTAIRE DE LA FAUNE AVIAIRE

(SOURCE : OISEAU.NET (PHOTO), GUIDE PETERSON (DESCRIPTION))





Grèbe à bec bigarré : Famille des Podicipédidés : Elle a un bec de poule, fort, différent de celui des autres grèbes, et le dessous du croupion blanc et ouateux. En été, la tache noire à la gorge et le cercle noir autour du bec blanchâtre sont caractéristiques. En hiver, ces oiseaux sont plus brun et sans tache à la gorge ni autour du bec. Habitat : Étangs, lacs, marais; en hiver baie marines.



Gallinule poule d'eau : Famille des Rallidés : Bec court, rouge; plaque frontale rouge, et bande blanche sur les flancs. En marchant, elle fait voir ses sous-caudales blanches et elle hoche la tête en nageant. Habitat : marais d'eau douce, roselières.



Foulque d'Amérique : Famille des Rallidés : Oiseau ardoisé, à allure de canard; tête et cou noirs, bec blanc et double tache blanche sous la queue. C'est une espèce grégaire. À la nage il hoche la tête d'avant en arrière (comme la gallinule). Il se nourrit en surface, mais plonge également. Habitat : Étangs, lacs, marais; l'hiver, également champs, étangs de parcs, eau salée.



Cormoran à aigrettes : Famille des Phalacrocoracidés : Grand oiseau aquatique noir; se tient souvent à la verticale sur des rochers ou des piliers le cou en «S», les ailes parfois ouvertes. Bec mince, crochu à l'extrémité. Il nage enfoncé dans l'eau comme les plongeurs, mais le bec relevé. Habitat : Côtes, estuaires, lacs, rivières.



Canard chipeau : Famille des Anatinés : Mâle : Gris à croupion noir, avec un miroir blanc à l'arrière de l'aile et une tache roux terne à l'avant. À la nage, les taches de l'aile peuvent être cachées; noter alors l'arrière du corps noir. Il hiverne jusqu'au Mexique, en Afrique et en Inde. Habitat : Lacs, étangs, marais.



Canard noir : Famille des Anatinés : En vol, le canard noir est très sombre, à l'exception du blanc, éclatant, sous ses ailes. Il est d'un brun sombre, sa tête est plus pâle et à l'aile, il a un miroir d'un violet métallique. Il hiverne jusqu'au Golfe du Mexique. Habitat : Marais, étangs, rivières, lacs, estuaires, baies.





Canard colvert : Famille des Anatinés : Mâle : La tête d'un vert luisant, sans huppe, et le collier blanc le caractérisent. Grisâtre, avec la poitrine marron et la queue blanche; bec jaunâtre, pattes orange, miroir bleu. Il hiverne jusqu'au Mexique, en Afrique du Nord et en Inde. Habitat : Marais, marécages boisés, champs de céréales, étangs, rivières, lacs, baies.



Canard pilet : Famille des Anatinés : Mâle : Canard élancé, à cou effilé, poitrine blanche et longue, queue pointue. Une pointe blanche très visible monte sur le côté de la tête. Il hiverne jusqu'au Nord de l'Amérique du Sud, en Afrique et en Inde. Habitat : Marais, steppes, étangs, lacs, eau salée.



Canard souchet : Famille des Anatinés : Noter le bec en cuillère. Petit canard : en vol, à cause du long bec, les ailes semblent placées loin en arrière. Nage enfoncé, le bec pointant vers l'eau. Mâle : beaucoup de noir et de blanc; ventre et flanc roux; plaque bleu pâle à l'avant de l'aile; pattes orange. Il hiverne jusqu'en Amérique centrale et en Afrique. Habitat : Marais d'eau douce, étangs, baies marines aussi l'hiver.



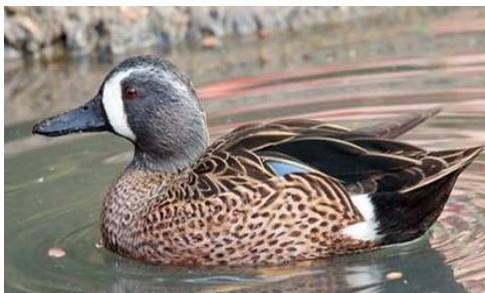
Fuligule milouinan : Famille des Anatinés : Très semblable au Petit fuligule, mais le mâle est plus blanc avec des reflets verdâtres sur la tête plutôt que violacés comme le Petit fuligule. Il a un ongle noir au bec, visible seulement de près. Il atteint en hiver le Mexique, la Méditerranée et l'Inde. Habitat : Lacs, rivières, estuaires, eau salée, étangs de toundra (été).



Canard d'Amérique : Famille des Anatinés : En vol le canard d'Amérique se reconnaît à la large plaque blanche sur l'avant de l'aile. Flotte sur l'eau, picorant à la surface comme une foulque. Broute souvent au sol. Mâle : Brunâtre, éclatante couronne blanche; tête grise avec une tache vert foncé. Hiverne jusqu'en Amérique centrale et aux Antilles. Habitat : Marais, lacs, baies, champs.



Canard branchu : Famille des Anatinés : Vivement coloré; se perche souvent dans les arbres. En vol le ventre blanc contraste avec la poitrine et les ailes sombres. Noter aussi la longue queue carrée et sombre, le cou court et l'angle avec lequel le bec pointe vers le bas. Mâle : L'étrange motif facial, la huppe tombante et le plumage irisé le distinguent à coup sûr. Hiverne jusqu'au Mexique et à Cuba. Habitat : Marais boisés, rivières, étangs.



Sarcelle à ailes bleues : Famille des Anatinés : Canard barboteur «demi-portion». Mâle : Noter le croissant facial blanc et la grande plaque bleu pastel à l'avant de l'aile. Il garde son plumage d'éclipse tard en saison et peut alors ressembler à la femelle. Hiverne jusqu'en Amérique du Sud. Habitat : Étangs d'eau douce, marais.



Petit Garrot : Famille des Anatinés : Petit canard. Mâle : Surtout blanc, avec le dos noir; tête ronde à gros bonnet blanc. En vol, grande plaque blanche à l'aile. Hiverne jusqu'au Mexique et à la côte du Golfe du Mexique. Habitat : Lacs, étangs, rivières; l'hiver, eau salée.



Goéland à bec cerclé : Famille des Laridés : Semblable au Goéland argenté mais plus petit et plus gracieux en vol. Noter le cercle noir autour du bec et les pattes jaunâtres ou verdâtre clair. Hiverne jusqu'au Mexique et à Cuba. Habitat : Lacs, côtes, dépotoirs, champs labourés.





Goéland marin : Famille des Laridés : Plus gros que le Goéland argenté. Dos et ailes noirs; dessous blanc neige. Hiverné jusqu'au États du centre de la côte atlantique et en Méditerranée. Habitat : Côtes et estuaires surtout; moins commun sur les grands plans d'eau douce.



Sterne Caspienne : Famille des Laridés : La grande taille et le gros bec rouge distinguent la Sterne Caspienne de toutes les autres sternes sauf de la royale, mais contrairement à cette dernière, la sterne Caspienne habite l'intérieur des terres. Habitat : Grands plans d'eau, eaux côtières, plages.



Grand héron : Famille des Ardeidés : Long oiseau gris pouvant mesurer 1,20 mètre de haut, souvent appelé «grue» à tort. Les longues pattes, le long cou, le bec long et pointu, ainsi que le cou replié en vol sont caractéristiques des hérons. La grande taille, la couleur gris-bleu et le blanc sur la tête caractérisent l'espèce. Hiverné jusqu'au Nord de l'Amérique du Sud. Habitat : Marais, rivages, vasières.



Grande Aigrette: Famille des Ardeidés : Grand héron blanc, élancé et majestueux, au bec jaune et aux pattes et pieds noirs. Chasse à l'affût, le cou étendu, penché en avant, dans une pose attentive, très différente de celle de l'Aigrette neigeuse. Habitat : Marais, étangs, rivages, vasières.



Héron vert: Famille des Ardeidés : Petit héron sombre, ressemblant en vol à une corneille. En alerte, il étire le cou, hérisse la huppe et agite la queue. Les pattes, relativement courtes, sont jaune verdâtre ou orange. Dos bleuté, cou marron foncé. Habitat : Étangs d'eau douce, roselières; difficile à faire voler.



Butor d'Amérique: Famille des Ardeidés : Héron brun et trapu. En vol, l'extrémité de l'aile est plutôt noirâtre et le bec tenu horizontalement. Au repos, reste souvent figé, le bec pointé en l'air. Raie noire sur le cou. Hiverné jusqu'au Panama. Habitat : Marais, roselières des lacs. Se perche rarement dans les arbres.



Petit blongios: Famille des Ardeidés : Très petit, grêle et furtif; monte sur les roseaux. Noter la grande tache chamois à l'aile. Il existe aussi une forme de coloration marron très rare. Habitat : Étangs d'eau douce, roselières; difficile à faire voler.



Marouette de Caroline: Famille des Rallidés : Noter le court bec jaune. L'adulte est un petit râle dodu gris-brun, à face et gorge noires. La courte queue relevée laisse voir des sous-caudales blanches ou chamois. Hiverné du Sud des États-Unis au Pérou. Habitat : Marais d'eau douce, prés humides; marais côtiers également, en hiver.





Ibis falcinelle: Famille des Threskiornithidés : Échassier de marais, de taille moyenne, marron pourpré, sombre et lustré, à long bec arqué. Ces ibis volent en file, le cou allongé, des planés alternant avec des battements d'ailes plus rapides que ceux des hérons. Habitat : Marais, rizières, marécages boisés.



Râle de Virginie: Famille des Rallidés : Petit râle gris à joues grises; barres noires aux flancs et long bec effilé, rougeâtre et un peu arqué. En fin d'été, les jeunes entièrement développés arborent beaucoup de noir. Hiverne surtout dans le Sud des États-Unis et plus au sud. Habitat : Surtout les marais d'eau douce ou saumâtre; en hiver, les marais côtiers également.



Pluvier Kildir: Famille des Charadriidés : Bruyant; le pluvier nicheur commun des terres agricoles. Noter le double collier noir. Révèle, en vol, un croupion roux orangé, une queue assez longue et une bande blanche sur l'aile. Les populations du Nord migrent. Habitat : Champs, aérodromes, pelouses, berges rivages.



Chevalier grivelé: Famille des Scolopacidés : Le limicole nicheur le plus commun sur les rives des lacs et des cours d'eau. Se balance à chaque pas comme s'il perdait l'équilibre. En été, noter les taches rondes sur la poitrine. Hiverne jusqu'au Sud des États-Unis et au Nord de l'Argentine. Habitat : Rives caillouteuses, en eau douce; aussi les côtes, en hiver.



Épervier brun: Famille des Accipitridés : Petit rapace forestier à corps svelte, queue longue, ailes courtes et arrondies. Vol : plusieurs battements rapides et un plané. L'adulte a le dos foncé et la poitrine barrée de roux. Hiverne dans le Nord des États-Unis et plus au sud. Habitat : Forêts, bosquets.



Pygargue à tête blanche: Famille des Accipitridés : Emblème des États-Unis. L'adulte, à tête blanche et à queue blanche, s'identifie instantanément. Bec jaune et fort. Habitat : Côtes, rivières, lacs; les montagnes aussi, en migration.



Buse à queue rousse: Famille des Accipitridés : Quand ce rapace à ailes larges et à queue arrondie tournoie en planant, on peut voir le roux du dessus de la queue. La queue est clair dessous mais peut laisser transparaître un peu de roux. Le plumage varie beaucoup selon les régions et les différentes races. Habitat : Lieux découverts, bois, bosquets, montagnes, plaines.



Balbusard pêcheur: Famille des Pandionidés : Notre seul rapace plongeur. Grande taille (envergure 1,3 à 1,8 m); dessus noirâtre et dessous blanc. Tête en partie blanche, rappelant celle du Pygargue, mais traversée par un large bandeau noir. Vole sur place et plonge, pattes tendues, pour attraper les poissons. Habitat : Rivières, lacs, côtes.





Crécerelle d'Amérique: Famille des Falconidés : Faucon de la taille d'un geai et à l'allure d'hirondelle. Aucun autre petit rapace n'a la queue ou le dos roux. Le mâle a les ailes bleu-gris. Les deux sexes ont un motif facial noir et blanc. Se perche assez droit, hochant la queue à l'occasion. Habitat : Lieux découverts, terres cultivées, villes, orées des bois, arbres morts, fils.



Tourterelle triste: Famille des Columbides : La colombe sauvage la plus répandue. Brune, plus petite et plus svelte que le pigeon biset. En vol, noter la queue pointue bordée de blanc. Habitat : Fermes, villages, bois clairs, broussailles, bords de route, champs.



Pigeon biset: Famille des Columbides : Les individus typiques sont gris; ils ont le croupion blanchâtre, deux barres alaires noires et la queue large à bout sombre. Les oiseaux d'élevage ont des couleurs variées. Se maintient à l'état sauvage dans les villes et près des fermes, des falaises et des ponts.



Martin pêcheur d'Amérique: Famille des Alcedinidés : Volant sur place, prêt à plonger, ou avançant à coups d'ailes inégaux en crépitant au passage, cet oiseau est facile à identifier. Perché, c'est un oiseau à grosse tête et gros bec, plus gros qu'un merle, bleu grisâtre dessus, avec une épaisse huppe en désordre et une large bande grise à la poitrine. La femelle a une seconde bande pectorale rousse. Hiverné jusqu'au Panama. Habitat : Cours d'eau, lacs, côtes; niche dans un terrier creusé dans les berges.



Pic flamboyant: Famille des Picidés: Noter le croupion blanc voyant, visible lorsque l'oiseau vole. Collier noir et nuque rouge visible de près. Le mâle a la moustache noire. Ce pic sautille maladroitement au sol, en quête de fourmis. Les populations du Nord migrent. Habitat : Forêts claires, petits bois, bosquets, fermes, jardins, lieux semi-découverts.



Pic mineur: Famille des Picidés: Noter le dos blanc et le petit bec. À part ce dernier caractère, cet oiseau affairé est un Pic chevelu en modèle réduit. Habitat : Forêts, petits bois, bosquets riverains, vergers, arbres d'ombrage.



Tyran tritri: Famille des Tyrannidés: La bande blanche au bout de la queue caractérise ce tyran. Vol souvent frémissant, du «bout des ailes». Harcèle les corneilles et les rapaces. Hiverné du Pérou à la Bolivie. Habitat : Orées des bois, bosquets riverains, fermes, vergers, bord de routes, haies, fils.



Pic chevelu: Famille des Picidés: Noter le dos blanc et le bec fort. Le pic mineur et le pic chevelu sont les seuls à avoir le dos blanc. Ils sont quasi identiquement carrelés et tachetés de noir et de blanc, le mâle ayant une petite tache rouge à l'arrière de la tête (la femelle n'en a pas). Habitat : Forêts, bosquets riverains, arbres d'ombrage.





Moucherolle phébi: Famille des Tyrannidés: Noter les hochements de la queue. Moucherolle brun grisâtre de la taille du moineau, sans anneau oculaire ni barres alaires nettes. Le bec est tout noir. Hivérne jusqu'au Sud du Mexique. Habitat : Bords des cours d'eau et des étangs, ponts, bord de routes, jardins.



Hirondelle bicolore: Famille des Hirundinidés: Dessus turquoise-noir métallique, dessous blanc éclatant. Termine ses planés courbes par 3 ou 4 battements rapides et une brève remontée. Hivérne du Sud des États-Unis à l'Amérique centrale. Habitat : Près de l'eau : marais, prés, fils. Se juche dans les quenouilles. Niche dans les cavités d'arbres morts et dans les nichoirs.



Corneille d'Amérique: Famille des Corvidés: Gros oiseau massif entièrement noir; reflets violacés au soleil. Pattes et bec forts et noirs. Souvent grégaire. Les populations du Nord migrent. Habitat : Forêts, fermes, champs, bosquets riverains, plages.



Geai bleu: Famille des Corvidés: Oiseau bleu huppé, bruyant et voyant; plus gros que le merle. Taches blanches voyantes sur les ailes et la queue; dessous blanchâtre ou gris terne : collier noir. Habitat : Boisés, clairières, parcs, jardins, villes.



Mésange à tête noire: Famille des Paridés: Ce petit acrobate peu farouche se caractérise par une bavette et un capuchon noirs, et des joues blanches. Les flancs sont chamois. Habitat : Forêts mixtes et décidus; fourrés de saules, bosquets, arbres d'ombrage. Fréquente les mangeoires où elle mange du gras et des graines de tournesol.



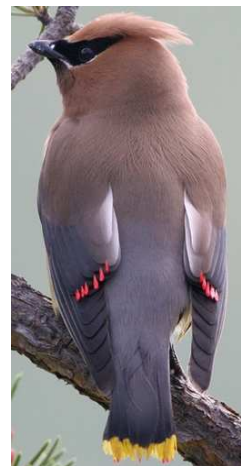
Troglodyte des marais: Famille des Troglodytidés: Petit oiseau énergique, brun et court, au bec fin légèrement recourbé; queue souvent dressée. Les nettes raies blanches du dos et le sourcil blanc caractérisent cet hôte des marais. Hivérne dans le centre du Mexique. Habitat : Marais (à quenouilles, à scirpes, saumâtres).



Moqueur chat: Famille des Mimidés: Gris ardoise; élancé. Noter la calotte noire. Les sous-caudales marrons peuvent passer inaperçues. Miaulement distinctif. Hivérne principalement du Sud des É-U au Panama et aux Antilles. Habitat : Broussailles, buissons épineux, jardins.



Merle d'Amérique: Famille des Turdidés: Oiseau bien connu qui fréquente les pelouses, l'air hautain. Se reconnaît au dos gris foncé et à la poitrine rouge brique. La tête et la queue sont noirâtres chez le mâle, plus grises chez la femelle. Hivérne principalement au Sud du Canada. Habitat : Villes, fermes, pelouses, jardins, forêts; en hiver arbres porteurs de fruits.



Jaseur d'Amérique: Famille des Bombycilidés: Noter la bande jaune au bout de la queue. Oiseau brun huppé, au plumage lisse, plus gros qu'un moineau. Adultes avec pointe de cire rouge aux rémiges secondaires. Poursuit souvent des insectes en vol. Hivérne du Sud du Canada au Panama. Habitat : Bois clairs, arbres fruitiers, vergers; en hiver, répandu, irrégulier.





Viréo aux yeux rouges: Famille des Viréonidés : Noter la calotte grise contrastant avec le dos olive, sourcil blanc bordé de noir. L'iris n'apparaît rouge que de près. Hiverné dans le bassin de l'Amazonie. Habitat : Forêts, arbres d'ombrage, bosquets.



Paruline masquée: Famille des Parulidés : Paruline aux allures de troglodyte. Le mâle a un masque noir et la gorge jaune. Se distingue des parulines semblables par le ventre blanchâtre, les flancs brunâtres et l'habitat. Hiverné aux Antilles et du Sud des É-U au Panama. Habitat : Marais, fourrés humides.



Quiscale bronzé: Famille des Ictéridés : Grand oiseau au plumage noir irisé, plus grand que le merle, à queue cunéiforme étalée en «V». Le mâle a des reflets violets sur la tête, le dos bronzé ou pourpre terne. Habitat : Champs cultivés, jardins des villes, bosquets, bords des cours d'eau.



Paruline à croupion jaune: Famille des Parulidés : Caractérisée par son croupion jaune et son cri. Mâle au printemps : Dessus gris-bleu; forte taches noires à la poitrine; tache jaune à la calotte et devant l'aile. En hiver : Rayée; dessus brunâtre, dessous blanchâtre, croupion jaune. Hiverné jusqu'au Panama. Habitat : Forêts de conifères et mixtes. En migration et en hiver, divers habitats : bois, fourrés, broussailles, buissons.



Carouge à épaulette: Famille des Ictéridés : Mâle : Noir à épaulettes rouge, plus voyantes lors de la parade. Le rouge est souvent caché; seul le liseré jaunâtre est alors visible. Oiseau grégaire; se déplace en grosses bandes et se regroupe en dortoir pour la nuit. Habitat : Niche dans les marais, les marécages broussailleux, les champs de foin; se nourrit également dans les champs cultivés, le long d'étendues d'eau, etc.



Paruline jaune: Famille des Parulidés : La paruline la plus jaune. Même les taches à la queue sont jaunes. Le mâle a la poitrine rayée de marron. Hiverné du Mexique au Pérou. Habitat : Buissons, lisières de marais, cours d'eau, près broussailleux, jardins.



Vacher à tête brune: Famille des Ictéridés : Oiseau plutôt petit, à bec court de moineau. Mâle : Noir, à tête brune. En troupe avec d'autres Ictéridés, les vachers sont plus petits et se tiennent la queue en l'air lorsqu'ils se nourrissent au sol. Les populations du Nord migrent. Habitat : Fermes, champs, bords de route, orées des bois, bosquets riverains.

Étourneau sansonnet: Famille des Sturnidés : Oiseau noir à queue courte et à profil de sturnelle, grégaire et bruyant. Au printemps : plumage irisé, bec jaune. En hiver : fortement moucheté; bec foncé, devenant jaune au printemps. Partiellement migrateur. Introduit en Amérique du Nord et ailleurs. Habitat : Villes, parcs, fermes, bosquets clairs, champs.





Oriole de Baltimore: Famille des Ictéridés : Oiseau brillamment coloré, plus petits et plus élancés que le merle. Mâle : orange vif et noir, la tête toute noire. Hiverné dans l'Amérique tropicale. Habitat : Bois clairs, ormes, arbres d'ombrage.



Chardonneret jaune: Famille des Fringillidés : Oiseau très onduleux. Mâle en été: Jaune à queue, ailes et front noirs. En hiver, les deux sexes sont d'un mélange de jaune, olive et gris terne. Habitat : Chardons et terrains vagues, pissenlits sur les pelouses, bords de route, bois clairs, orées des bois; en hiver aussi aux mangeoires.



Bruant à gorge blanche: Famille des Emberizidés : Bruant à poitrine grise, gorge blanche et tache jaune entre le bec et l'œil. Bec noirâtre. Espèce polymorphe : certains sont rayés de noir et de blanc, d'autres de brun et chamois. Habitat : Fourrés, strates inférieures des forêts de conifères et des bois mixtes. Fréquente les mangeoires.



Bruant chanteur: Famille des Emberizidés : Noter les raies fortes de la poitrine qui se concentrent en une tache sombre au centre. En vol, agite la queue de haut en bas. Habitat : Fourrés, broussailles, marais, bords de route, jardins.



Bruant des marais: Famille des Emberizidés : Bruant brun-roux plutôt foncé, à poitrine gris terne, gorge blanche bien délimitée et calotte roussâtre. Hiverné jusqu'au États du golfe du Mexique. Habitat : Marais d'eau douce avec touffes d'herbes, buissons ou quenouilles; marais de carex.



ANNEXE 5
LETTRES D'APPUI



COTR

Club d'ornithologie
de Trois-Rivières

Trois-Rivières
le 13 octobre 2010

Monsieur Louis Charest, Président
Comité ZIP Les Deux Rives
6487, boul des Chenaux
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 5A9

Objet : Appui pour le projet : Inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval à Bécancour

Monsieur Charest,

Nous avons pris connaissance de votre projet concernant *l'inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval*. Ce projet de préservation et de mise en valeur des milieux humides fluviaux est directement lié aux enjeux environnementaux actuels, vu la perte importante de superficie de ses habitats sensibles.

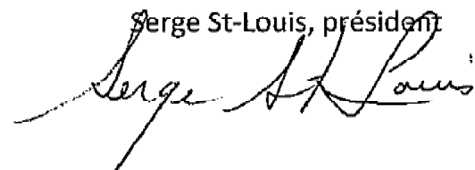
Notre organisme est très intéressé par la mise en place d'un tel projet. De plus, nous souhaiterions y participer en vous faisant part de nos observations. En effet, les membres du club ornithologique de Trois-Rivières se rendent régulièrement sur ce site et pourraient vous faire parvenir la liste détaillée de la faune aviaire ayant été observée à cet endroit précis.

Considérant que le comité ZIP Les Deux Rives travaille à la protection, la conservation, et la mise en valeur du milieu par la concertation des forces vives du milieu, nous trouvons justifiable qu'il soit promoteur d'un tel projet.

Ainsi, le Club d'ornithologie de Trois-Rivières est très fier d'appuyer ce projet qui permettra de mener à terme ce dossier d'envergure régional et s'engage à fournir les données recueillies par ses membres.

Je vous prie, Monsieur Charest, d'accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Serge St-Louis, président





Environnement
Canada

Environment
Canada

105 McGill, 7^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2E7
Canada

Montréal, le 9 novembre 2010

Monsieur Louis Charest, Président
Comité ZIP Les Deux Rives
6487, boul. des Chenaux
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 5A9

Objet : Soutien scientifique au projet *Inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval à Bécancour*

Monsieur Charest,

Par la présente, je confirme notre participation à votre projet concernant l'inventaire faunique et floristique du marais de Sainte-Angèle-de-Laval. Ce projet de préservation et de mise en valeur des milieux humides fluviaux est directement lié aux enjeux environnementaux actuels, vu la perte importante de superficie de ses habitats sensibles.

Nous vous avons fourni un soutien scientifique en vous offrant une expertise dans le domaine de l'écologie végétale. Ainsi, M. Martin Jean, spécialiste des milieux humides fluviaux a déjà accompagné un membre de votre équipe lors d'une de vos sorties sur le terrain, a fourni de l'aide à l'identification de plantes, et demeure disponible pour répondre à vos questions jusqu'à concurrence d'une journée-personne.

Notre organisation est fier d'avoir participé à ce projet qui permettra de mener à terme ce dossier d'intérêt commun.

Je vous prie, Monsieur Charest, d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Guy Létourneau, Responsable intérimaire
Suivi environnemental du Saint-Laurent
Monitoring et surveillance de la qualité de l'eau
au Québec

c.c. Martin Jean, EC

Canada

